

Bernard Chevalier
Les bonnes
villes de France

du XIV^e au XVI^e siècle

Aubier | collection
historique





BERNARD CHEVALIER

LES
BONNES VILLES
DE FRANCE

DE FRANCE

du XIVe au XVIIIe siècle

88 G
21041
(21)

103

DR 07-10-825 31412 92

BERNARD CHEVALIER / 52

INTRODUCTION

LES BONNES VILLES DE FRANCE

du XIV^e au XVI^e siècle

Collection
historique
dirigée par
Maurice Agulhon
et Paul Lemerle

AUBIER
MONTAIGNE

DL-07-10-1982-31416

BERNARD CHEVALIER

LES
BONNES VILLES
DE FRANCE



Si vous souhaitez
être tenu au courant
de nos publications,
il vous suffit
d'envoyer
vos nom et adresse
aux

Éditions Aubier Montaigne
13, quai de Conti
75006 Paris.

I.S.B.N. 2-7007-0291-3

© 1982 by Éditions Aubier Montaigne.
Droits de reproduction réservés pour tous pays.

INTRODUCTION

« Bonne ville », l'expression nous est familière. On la voit fleurir sur les lèvres de nos élus qui cherchent à orner leurs discours dominicaux ou tomber sous la plume de journalistes à la recherche d'effet attendrissant pour leur chronique locale. La formule, bien de chez nous, intraduisible dans aucune des langues européennes, renvoie confusément au « monde que nous avons perdu » de P. Laslett, à cet âge mythique, antérieur à l'industrialisation, où la ville encore humanisée pouvait être un lieu plaisant, propice aux relations directes et riches. Mais sait-on bien que cette rhétorique douce, sinon édulcorée, ne renvoie pas du tout à un mythe ? Sait-on qu'elle masque une histoire et que la formule, loin d'être anodine, s'est chargée au cours des siècles d'une si forte valeur qu'il lui est arrivé ce qui arrive à toute forme vivante : née au XIII^e siècle, elle a grandi et pris toute la place dans le champ du discours et puis elle est morte doucement au cours du XVII^e siècle ; dans les mémoires cependant elle vivait encore. Ainsi a-t-elle pu revenir au jour sur l'ordre de Napoléon, mais défigurée, trahie, bref dans l'état où nous l'employons encore.

Deux mots qui ont une histoire

Retracer leur histoire, maintenant qu'elle est bien connue, nous introduira à celle d'une forme de civilisation urbaine. Au départ, au temps où le monde cultivé parle latin, au XII^e siècle, ce n'est rien encore, ce n'est pas une formule ou mieux une locution, mais seulement un adjectif qui se glisse incidemment dans la langue de l'épopée et du roman, comme un reflet un peu trivial du parler commun. G. Manduech nous l'a démontré, poètes et jongleurs se mettent alors à parler de bonne ville, mais tout aussi facilement de bonne cité, de bon bourg et de bon château. La qualité à laquelle ils se réfèrent pour valoriser ainsi les lieux décrits, c'est leur force. Le modèle sous-jacent à ce discours, ce n'est pas celui de la ville, mais du château fort ; une agglomération munie d'un appareil défensif est pour eux « bonne », comme le serait un outil bien adapté à sa fonction ou un ouvrier sûr de son métier. C'est au XIII^e siècle que la locution se constitue ; elle reçoit ses lettres de noblesse en prenant forme latine et change de sens en se chargeant d'une valeur civile et non plus militaire. On pensait jusqu'à présent que le mandement adressé par

le sénéchal de Beaucaire, en 1254, aux « prélat, barons, chevaliers et hommes des bonnes villes » (*hominibus bonarum villarum*) était sa première apparition. Avec une grande obligeance, R. Favreau m'a communiqué deux textes antérieurs et beaucoup plus explicites, tirés des archives anglaises (*Patent rolls... Henry III*, p. 303 et 358). Le 6 octobre 1221, le roi Henri III, duc d'Aquitaine, juge bon d'écrire aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, comtes, barons, chevaliers, mais aussi aux prudhommes de La Rochelle, Niort, Saint-Jean-d'Angély et autres *bonnes villes* de Poitou et de Gascogne pour leur annoncer l'arrivée de l'évêque de Norwich; le 4 décembre 1222 il écrit encore à La Rochelle, Niort et Saint-Jean-d'Angély pour les inviter à accueillir les Juifs et s'adresse à elles comme à ses « bonnes villes du domaine » (*ad dominicas bonas villas nostras*). Il ne s'agit plus là de châteaux ni de lieux-forts, mais de vraies villes dignes de ce nom en tant qu'agglomérations structurées dotées d'une place particulière dans les possessions du maître. C'est un tournant sémantique et culturel. Jusque-là tout dans le vocabulaire et les mentalités renvoyait soit au château soit à la vie des champs et le mot ville lui-même, parfaitement insignifiant, désignait n'importe quel lieu où se groupaient des habitations ordinairement rurales; voici que maintenant l'on en vient à distinguer les villes champêtres (expression usuelle jusqu'au XVI^e siècle pour désigner les villages) et les vraies villes, les bonnes villes. Philippe de Beaumanoir, l'illustre commentateur des coutumes de Beauvaisis, à la fin du XIII^e siècle, parle, lui aussi, des « bonnes villes de commune et de celles même où il n'y a point de commune », ou encore de « chacun seigneur qui a bonnes villes dessous lui où il a commune ». Les termes sont clairs; ils ont en outre le mérite de parfaitement différencier la bonne ville comme phénomène urbain de la commune, réalité d'ordre socio-politique.

Et nous voici arrivés au XIV^e siècle. Alors, pour trois siècles, la locution envahit littéralement tout le champ du discours. La chancellerie royale en latin ou en français, quand elle rédige ses ordonnances, ses lettres ou ses simples mandements, les chroniqueurs, les historiens et les reporters de talent à la manière de Froissart, tous n'ont que ce mot à la bouche. Le 14 mai 1358 par exemple, une ordonnance qui vise à assujettir à l'impôt tous les sujets du roi énumère : « Les gens des bonnes villes et citez, fermées et non fermées, et villes marchandes, autres villes où il y a marchié, chastiaus clos, villes bastices, là où les habitants sont riches, outre le commun du plat pays ». La bonne ville, associée dans ce texte à la cité épiscopale, se distingue très précisément et de la ville ordinaire, même quand elle est animée par un marché, et du château ou du village en main seigneuriale (bastice). Le langage courant est plus direct : ce qu'il lui oppose simplement, c'est la ville tout court ou à la rigueur la ville champêtre, comme le montre cette phrase tirée parmi tant d'autres de l'historien Monstrelet :

« Ils envahiroient les autres bonnes villes et citez fermées et villes champestres. »

Au XVI^e siècle, la différence est si bien faite et si claire que

l'adjectif semble de plus en plus superflu. Il y a les villes (elles sont toutes bonnes par convention) et les autres agglomérations qui sont dès lors souvent désignées comme bourgs. Témoin ce très officiel « roolle des villes et bons bourgs du royaume », rédigé vers 1547. Triomphe complet, mais triomphe périlleux, car il implique aussi un affaiblissement non de l'expression seulement, mais de la réalité aussi qu'elle signifiait. M. M. François nous apprend en effet que le Dictionnaire de l'Académie, dans son édition de 1694, n'éprouve nullement le besoin de citer la formule, encore moins de la commenter. Elle est hors d'usage. Si elle reparait en 1750 sous la plume de Brussel, le savant auteur du *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France*, c'est au prix d'un contresens complet. Pour lui, en effet, « Le roi appelloit ses bonnes villes, celles ausquelles il portoit une affection plus particulière et que pour cette raison, lui ou les rois ses prédécesseurs avoient affranchies de toutes tailles et autres impositions ordinaires... » L'heure est venue des attendrissements et des épanchements sentimentaux par cœurs royaux interposés. Napoléon I^{er}, héritier de cette vue erronée sur les institutions urbaines de l'Ancien Régime, mais soucieux de s'y conformer, fit dresser en 1808 à la manière d'un palmarès la liste de quarante bonnes villes de l'Empire, classées tout simplement par ordre de population décroissant. Nous voilà loin, très loin des bonnes villes du temps de Charles V ou de François I^{er}. Louis XVIII ne voulut pas être en reste avec l'usurpateur en matière de restauration; il fit lui aussi publier, le 23 avril 1821, sa propre liste honorifique de vingt et une bonnes villes. C'en était assez pour introduire dans le français que nous parlons, mais à la manière d'un artifice archaisant, cette expression désormais complètement faussée.

Pour une histoire de l'urbanisation

Voilà qui pose alors la vraie question historique. Si la bonne ville n'était dans les termes ni une place forte ni une libre commune ni l'enfant chéri de l'Etat royal ni l'objet de privilèges particuliers, encore moins celui d'un fade hommage verbal, qu'était-elle donc? Probablement tout cela ensemble et bien d'autres choses encore. Elle n'est pas plus aisée à définir que la ville en soi, cet être de raison dont on cherche en vain depuis tant de générations le signalement adéquat. En effet quand on veut à toute force dire ce qu'elle est dans tous les temps et dans tous les pays, il est impossible de rien trouver d'autre que des formulations abstraites et plates. Ainsi le *Dictionnaire de la Langue française* de J. Robert, parce qu'il veut serrer de près une réalité fuyante, en vient-il à cette lourde périphrase : La ville, c'est « un milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions (notamment d'habitations) qui remplit des fonctions importantes pour la société tout entière et qui procure à ses habitants un genre de vie particulier ».

Que peuvent tirer d'une telle formule, sinon les lexicographes, du moins les historiens et les sociologues appelés à se prononcer sur l'identification des formes sociales qu'ils étudient? Rien, dans la mesure même où tous les termes en sont sujets à caution. Quand une réunion d'habitants devient-elle « relativement considérable »? Quelles sont ces fonctions que l'on dit importantes et ce genre de vie particulier, quel est-il? Que peut-on en dire sinon qu'ils sont ceux de la ville? Aimable tautologie. L'opium aussi faisait dormir parce qu'il avait des vertus dormitives.

A quoi bon discuter encore longuement? La ville existe sans doute à peu près partout dans le monde et l'histoire; pourtant on ne peut la saisir nulle part. Alors faut-il désespérer et renoncer à lui faire une place dans le discours historique? Bien au contraire. Pour nous en convaincre, il n'est que de revenir à notre précieux dictionnaire. Il nous apprend en effet que dans la langue classique et même au XIX^e siècle la ville était une « agglomération limitée et protégée par une enceinte », mais que ce caractère a cessé d'être pertinent. Nous y voilà. Cette définition périmée, mais qui, notons-le tout de suite, aurait pu assez bien convenir à une bonne ville, nous met sur la voie. Il n'y a pas une histoire des villes, parce que les villes n'existent que plongées dans son flux perpétuel et irisées de toutes ses couleurs. Ce qui trompe sur ce point, c'est la fausse certitude que donne la permanence de l'occupation des sites. Non, même quand elle ne bouge pas de place, la ville n'est pas le témoin immobile de la succession des temps; elle est un perpétuel recommencement. De même que les archéologues savent distinguer et numéroter sur un site les villes successives dont ils relèvent les vestiges, de même l'historien doit savoir reconnaître la suite des formes étonnamment diverses qui se dissimulent derrière une fausse continuité.

Changeons donc les perspectives. Ce livre ne prétend pas du tout saisir les villes françaises à un moment de leur histoire, mais tout au contraire considérer un moment de l'histoire qui a produit un type de ville ou, pour mieux dire, un modèle original d'urbanisation. Ce qu'il veut être, c'est un essai dans le cadre général d'une histoire de l'urbanisation. Encore ce mot, pour usuel qu'il soit devenu maintenant, reste-t-il lui aussi chargé d'ambiguïté. Ce qu'il désigne, c'est une forme d'organisation sociale et même une forme qui bouge et se réalise dans le mouvement. Mouvement physique et mesurable au premier degré, mouvement qualitatif et analysable au deuxième degré. Dans son premier sens qui correspond à son acception courante, le mot désigne cette force qui chasse les hommes de leur cabane dans les champs et les amène à s'agglutiner dans un espace réduit. Au deuxième degré, c'est tout autre chose. C'est un système de relations qui se constitue, qui dure et perdure en se transformant. Tout y interfère : le nombre des habitants rassemblés bien sûr, mais non moins leur mode d'approvisionnement, leur façon de travailler, de produire ou de commander, le confort qu'ils obtiennent, l'organisation des pouvoirs, l'échange des biens, des idées,

des croyances et des mythes dans le partage de la vie commune. L'urbanisation à ce niveau, c'est l'apparition d'une formation originale dont on peut réduire les traits généraux aux caractéristiques d'un modèle, une formation réelle qui s'inscrit sur le sol dans une topographie particulière, qui s'imprime dans une société structurée, qui s'exprime par des institutions et se traduit par un genre de vie et une culture. On voit par là combien est insignifiante à la lettre toute explication d'une ville par sa situation et par son site, combien il est plat et dépourvu d'intérêt d'en réduire la description à un catalogue de fonctions. La géographie des villes aussi est à refaire et pas seulement leur histoire. Un système d'urbanisation, qui n'est pas un enchaînement linéaire de causalité, correspond toujours à un système de civilisation. Reste à savoir évidemment lequel englobe l'autre, lequel réduit son concurrent à n'être en somme que son sous-produit. Question importante certes, mais dont la solution pour le cas qui nous occupe dépasserait le cadre restreint de cet essai. Il ne prétend pas tout dire, mais seulement fournir quelques éléments de réflexion sur un thème qui est aussi un problème à résoudre : Les villes françaises du XIV^e au XVI^e siècle, c'est-à-dire à l'époque même où l'on use du vocable de « bonnes villes » pour les désigner, relèvent-elles ou non d'un système d'urbanisation qui leur soit propre ?

*Entre Moyen Age et Age « classique »,
un modèle original d'urbanisation*

Dans la civilisation de l'antiquité classique l'Etat sort de la ville et, le vocabulaire même l'indique, la civilisation de la cité. C'est si vrai que les formations urbaines ont alors très fortement marqué de leur empreinte le sol même, par le moyen de monuments symboliques qui valent déclarations publiques. L'archéologue qui sonde les strates du terrain et interroge les archives du sol hésite toujours sur la signification urbaine des vestiges qu'il déterre avant l'époque gallo-romaine, mais dès qu'il dégage les restes du forum, du *cardo* et du *decumanus*, du temple majeur, des thermes publics, du théâtre et du cirque, il n'hésite plus. Ce modèle d'urbanisation si net, si évident, du moins vu d'assez haut, ne s'est pas effacé en même temps que l'empire romain. Les auteurs de l'excellente *Histoire de la France urbaine* ne s'y sont pas trompés et, fort correctement, prolongent la vie ou la survie de la cité antique jusqu'à la fin du X^e siècle, bien au-delà du Moyen Age traditionnel.

Et voici qu'alors surgit sa remplaçante : la ville « médiévale ». Elle s'inscrit dans le cadre de cette civilisation originale qui fleurit en Occident très exactement entre 1000 et 1300, celle qui correspond à l'épanouissement de la chrétienté latine et que l'on décrit comme l'apogée du système féodal ou du féodalisme. J. Le Goff, qui déjà s'en était fait avec bonheur l'historien, vient de nous donner une belle synthèse du modèle d'urbanisation qui lui correspond, dans son introduction au tome 2 de la même *Histoire de la France urbaine*. Suivons-le donc,

quand il nous rappelle que « la ville médiévale est par rapport à la ville antique, essentiellement nouvelle, autre », qu'elle résulte d'un mouvement d'urbanisation au premier degré « l'un des plus massifs que l'Europe ait connu ». Cette ville du vrai et pur Moyen Age occidental, du XI^e au XII^e siècle est avant tout un centre économique de production artisanale et d'échanges marchands; elle est aussi un extraordinaire regroupement d'églises, d'abbayes, de couvents et d'oratoires enfin qui rassemblent autour des clochers et des cimetières autant de bourgs distincts les uns des autres. La ville médiévale est rarement unifiée, mais au contraire le plus souvent écartelée entre des dominations seigneuriales rivales, même quand l'association communale a pu s'insérer dans ce jeu de pouvoirs affrontés. Reste donc à savoir ce que signifie au deuxième degré cette urbanisation « sauvage » qui a submergé celle de l'Antiquité. Beaucoup moins qu'on ne le pense généralement, surtout en France où ne s'est établie aucune république urbaine, où « la ville en tant que telle ne secrète pas de modèles éthiques pour l'ensemble de la société ». Il est donc difficile d'imaginer qu'elle ait pu constituer un système social propre, indépendant de celui de la féodalité, comme l'a soutenu récemment Y. Barel dans un livre, irritant parfois pour l'historien, mais dense et suggestif.

Or cette ville médiévale française a vu sa carrière se briser net dans les tourmentes soulevées par les grandes crises du milieu du XIV^e siècle. Ou plutôt, entendons-nous bien, ce qui s'arrête brutalement alors, c'est l'urbanisation au premier degré, l'urbanisation volcanique du Moyen Age. La population totale éprouvée par la famine, la peste et la guerre passe par d'extravagantes fluctuations en plus ou en moins, mais elle ne s'accroît plus; celle des villes, non plus. C'est l'« histoire immobile » d'E. Le Roy Ladurie qui s'ouvre là et dure jusqu'au XVIII^e siècle, jusqu'au démarrage de l'industrialisation. Or, c'est précisément à cette période où cesse l'urbanisation au premier degré qu'elle repart de plus belle et sous une forme nouvelle au deuxième degré. C'est alors qu'apparaissent dans le vocabulaire des mots nouveaux : « bonnes villes » d'abord, mais aussi urbanité, civilité et « policie ». Mots nouveaux révélateurs d'une affirmation nouvelle. Le paradoxe est là. C'est cette époque même où l'urbanisation à l'état brut paraît stoppée, où la population des villes s'effondre, comme celle des campagnes du reste, que R. Fossier désigne, et à bon droit, comme celle du « triomphe des villes ». Comment ne pas penser alors qu'il s'agit d'un nouveau modèle d'urbanisation, parfaitement distinct de celui du « Moyen Age »? Et qu'est-il donc alors, s'il n'est pas médiéval.? Les sociologues le diront « préindustriel », les esthètes, plus restrictifs, parleront de villes de la Renaissance, de villes « baroques » ou « classiques ». Mais en quoi ces catégories empruntées soit au retour à l'Antique soit à une histoire des styles et des formes artistiques peuvent-elles nous éclairer? Ce qui se crée, au milieu des déchirements que provoque la mue de la civilisation médiévale, c'est une urbanisation d'un type original, née des poussées contradictoires et symétriques de l'Etat territorial monarchique et de l'auto-

nomie locale. Quand tout est en place, la ville apparaît comme le quatrième pouvoir à côté du roi, de l'Eglise, maîtresse des pensées et des cœurs, et de l'aristocratie dominatrice des campagnes. Que l'on en juge par la manière dont Comynes raconte l'avènement paisible du petit Charles VIII en 1483 :

« Après la mort de nostre roy, y eut-il division contre celui qui règne?... Certes nenny... Car tout vint devers luy, tant les princes et les seigneurs que ceulx des bonnes villes ».

Ce raccourci saisissant met en pleine valeur la puissance des villes, qui n'est pas empruntée à celle de l'Etat, mais qu'elles tiennent notamment d'une force militaire forgée dans les jours sombres où l'Etat monarchique au contraire était ébranlé jusque dans ses fondements après le désastre de Poitiers en 1356 et qu'elles arrivent à préserver jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Ne vient-elle pas aussi de la capacité qu'elles se donnent de rassembler autour d'elles les pays dont elles deviennent *chefs-lieux*, auxquels elles imposent dès lors un ordre, un pouvoir et une éthique qui pour être pesants n'en sont pas moins admirés et traités en modèles par les rustres? La meilleure preuve de cette urbanisation dominatrice, c'est qu'alors, et alors seulement, s'ouvre entre la ville et la campagne un fossé qui ne se refermera plus, et qui sépare les citadins envieux et haïs de ruraux enfoncés dans une rusticité dévaluée, qu'elle soit noble ou roturière.

Ce lien dialectique entre la monarchie et la ville trace impérieusement le cadre de cette étude dans l'espace et dans le temps. L'espace, c'est nécessairement celui du royaume de France, non compris en droit l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bresse, la Savoie, le Roussillon et, avant 1480, la Provence, non compris en fait, dès le début du XIV^e siècle, la Flandre, après 1493, l'Artois. Le temps, c'est celui qui s'ouvre à l'époque de Philippe le Bel (1285-1314) et se ferme avec la victoire d'Henri IV en 1598. Pour l'Etat qui se forme alors, dans cette nation française en devenir, la ville, la bonne ville, est un point d'appui, alors même qu'elle tire de son émergence à partir de la gangue féodale le moyen de sa croissance autonome. L'Etat monarchique et la ville ne se dominant pas d'abord l'un, l'autre; ils vont ensemble dans le même sens, comme des alliés égaux, mais des alliés qui se surveillent et s'observent. Ainsi se fonde et se maintient ce modèle d'urbanisation, tant que dure l'équilibre des forces, c'est-à-dire pas au-delà de la fin des guerres civiles.

Ce nouvel ordre urbain a été aussi façonné par une société refondue à moins que ce ne soit plutôt la mue de la société qui ait poussé de l'avant le phénomène urbain. Eternel dilemme des sciences humaines, quand elles s'entêtent à chercher des enchaînements de causes linéaires. Mais il est vrai que la ville médiévale, juxtaposition de dominations seigneuriales, était aussi une marqueterie où s'imbriquaient les puissants, d'une part les châtelains, nobles et gens d'Eglise surtout, qui tenaient le haut du pavé, de l'autre les riches, le patriciat des marchands et des chefs d'entreprise, tandis que la masse des bourgeois sans qualité n'avait pas

de structures propres. La roue tourne à partir du XIV^e siècle. A ville renouvelée, élites nouvelles. La place au sommet est prise par les *bons bourgeois*, oligarchie qui de plus en plus se distingue du commun et du *bon* peuple, et bien plus encore de celui qui est bien trop menu pour pouvoir prétendre à une qualification quelconque. Comme on le voit l'épithète honorable et valorisante est la même, qu'il s'agisse de la ville ou de ses principaux habitants. Les bons bourgeois, dans la bonne ville, ce sont ceux qui commandent, qui lèvent l'impôt, qui jugent et qui plaident, accessoirement ceux qui marchandent en gros; ces puissants se couvrent du nom du roi, sans doute, mais ils tiennent leur fonction et leur rôle sociaux avant tout de leur position solidement acquise au sein de leurs villes. Les autres, ceux qui marchandent au jour le jour, ceux qui fabriquent pour le marché ne sont pas démunis pour autant. Dans cette société de corps et d'états organisés, ils prennent leur place, bien nichés au creux de leurs propres corporations, et laissent à la traîne les gens de labeur et les miséreux, ce menu peuple qui n'a pas la prétention d'être *bon* et ne vas pas tarder à devenir *commun* et *vulgaire*.

De l'urbanisation à l'urbanisme

Mais s'il ne s'agissait que de la relation dialectique entre la ville et l'Etat, même avec ses très riches résonances sociales, l'on pourrait encore hésiter à parler de système d'urbanisation, autre que celui du Moyen Age. Il y a plus; le chef-lieu, la ville close, la ville de bourgeoisie marquent aussi leur empreinte sur le terrain. Par des monuments symboliques? Oui, mais le plus apparent, le plus parlant, celui qui s'inscrit au centre des perspectives et au cœur de toutes les représentations figurées a disparu sans guère laisser de traces; c'est l'enceinte. Nous lui donnerons au cours de cet essai cependant la place qu'elle mérite. Le système urbain trouve là une délimitation d'une rigueur inéluctable; la muraille impose sa loi aux conditions de l'existence quotidienne, elle rassure et emprisonne tout à la fois. A cause d'elle, la ville est un monde clos dont les habitants gardent soigneusement les clés. Auprès de cet extraordinaire édifice entretenu et renouvelé par trois siècles d'effort, les autres monuments de prestige font petite figure : l'horloge publique, merveille fragile et luxe quasiment inutile, l'hôtel de ville qui n'ordonne pas l'espace. Et la topographie, elle, en deçà de l'enceinte crénelée, n'est guère modifiée. L'organisation de l'espace pour l'agrément et le confort des habitants, qui est l'urbanisme proprement dit, n'est pas le fort des villes de ces premiers temps modernes.

Est-ce à dire que la marque de l'urbanisation nouvelle sur le paysage urbain soit nulle et que les élites renouvelées ne cherchent pas à le transformer? Erreur. D'abord, en l'espace de ces trois siècles, ce qui fait la chair d'une ville, c'est-à-dire l'ensemble de ses maisons d'habitation, s'est entièrement renouvelé. Dans les dures années de crise du XIV^e siècle, au cours de la longue dépression qui les suit jusque vers 1450, l'on a

cessé d'entretenir le patrimoine immobilier, l'on a rien construit, sinon des tours et des murs crénelés. C'est la ruine intégrale de tout l'héritage médiéval. Mais la ville traversée de forces et de capacités nouvelles peut se refaire, vite et plus solidement que jamais, quand sonne l'heure de la reprise démographique et économique. Et les progrès techniques sont alors si grands dans l'art de bâtir la maison à pan de bois que celles que l'on a édifiées alors partout ont souvent défié les siècles. Il est temps de le reconnaître, en effet, de la ville proprement médiévale, nous n'avons pour ainsi dire conservé aucun vestige visible; en revanche toutes ces maisons du *Moyen Age* qui ornent les cités *médiévales* de nos guides touristiques, datent pour la plupart au plus tôt de 1450, c'est-à-dire des premiers temps modernes.

Il est vrai qu'elles ont été rebâties à l'emplacement même où se trouvaient les habitations antérieures. Etonnante stabilité de la topographie, bien connue des historiens de l'urbanisme. Et pourtant l'oligarchie qui gouverne les villes à partir du XIV^e siècle, qui monopolise les corps de ville (locution dont l'apparition aussi mérite de retenir l'attention), ne manque pas de moyens : elle se donne de bonnes finances et conquiert des attributions étendues en matière de police, mais elle n'a pas bouleversé la distribution des places, des rues et des ruelles; elle n'a pas voulu non plus entrer dans le dédale des droits des seigneurs fonciers légué par le Moyen Age. Le paysage urbain découpé par l'enceinte fortifiée ne se transforme vraiment que dans l'imagination collective appuyée par la pratique sociale. Des tronçons sinueux de voies anciennes, mal raccordées, deviennent par la magie des grandes entrées, des processions et des défilés de toute sorte les grand-rues qui structurent l'espace, et les places du marché ou du pilori, grâce à la fantasmagorie du théâtre, sont les répliques terrestres de l'ordre céleste. L'urbanisme de confort marque le pas devant celui de la fête, mais les services urbains eux progressent. L'élite civique qui a si vivement le sens de l'*honneur de la ville*, qui aime son passé et lui confère volontiers une auréole mythique, s'intéresse assez peu à l'administration des choses, mais beaucoup à l'action sociale. Pour améliorer l'approvisionnement et les conditions de l'hygiène publique sans doute, mais surtout pour tenter de faire reculer l'ignorance et la pauvreté. L'invention du collège municipal, de l'hôpital laïcisé et de l'assistance publique soustraits à la mission tutélaire de l'Eglise avant toute intervention de l'Etat en ce domaine, est bien là pour le montrer.

Et de l'urbanisation à l'urbanité

C'est dire que le modèle urbain nouveau, loin de suivre ou d'impulser un changement du mode de production artisanal étonnamment immobile au contraire, est surtout inspiré par de nouvelles façons de voir, de sentir, d'espérer et d'agir, bref par une culture. Si la ville est, comme on l'a dit par boutade, avant tout un état d'âme, nul doute qu'elle n'ait

alors pris ses attaches dans les profondeurs du cœur et de l'imaginaire collectif. C'est une urbanité, un art de vivre en ville qui se révèle comme bien commun des citadins, avant de devenir comme au temps glorieux de Rome le propre seulement des gens *cultivés*. Mettre l'accent sur l'unanimité d'une religion traditionnelle et pourtant elle aussi remodelée au goût du peuple urbanisé, sur l'unanimité d'un folklore non pas entretenu, mais réinventé pour porter conjointement avec les dévotions une manière particulière de concevoir l'existence, d'en symboliser les réalités profondes et d'en mimer théâtralement les représentations, c'est prendre parti dans un débat qui n'est pas clos, loin de là. C'est reposer le problème de la culture et de la religion populaires et en même temps celui du divorce qui les séparerait de celles des élites. Faut-il apprécier toute l'histoire des mentalités en fonction de deux filons, l'un caché dans les profondeurs de masses rurales à peine christianisées et qui serait fondé sur la transmission orale de mythes, de rites et de croyances enracinés dans le vieux fonds des cultures agraires, l'autre, exploité au grand jour par les doctes et les riches des villes, appuyé par les prestiges du livre et de l'écriture et d'une orthodoxie chrétienne incontestable? Dans ce cas la ville serait à la fois le lieu clos où vient s'épuiser la première veine coupée de ses attaches agrestes et le bastion d'une idéologie dominatrice et mutilante. C'est peut-être la situation qui prévaut dans les villes du XVII^e siècle, non pas dans celles d'entre 1300 et 1600. La ville n'est alors ni le minable conservatoire du paganisme rural ni le lieu fort d'une culture cléricale autant que bourgeoise; elle est le milieu favorisé où s'opère le métissage des deux visions du monde, celle qui se fonde sur la tradition orale et celle qui s'aide de l'écrit, celle que l'on peut dire populaire et celle qui se veut savante. Une synthèse se fait, non pas artificiellement et péniblement, mais au gré des circonstances, dans les mouvements de foule, sur ce que l'on est convenu d'appeler la place publique, dans ces grands instants de communion où toute une population de citadins vibre à l'unisson. La religion des confréries, toute laïque d'inspiration et pourtant efficacement animée par la prédication des religieux mendiants qui sont des théologiens avertis, les rites de la fête qui sont bien toujours les mêmes, qu'elle soit au départ liturgique ou folklorique, le délire régénérateur des *fous* et des *sots*, les grandes célébrations de masse du théâtre, projettent dans l'espace urbain et dans le cœur des participants cette vision du monde unifiée et unifiante qui est toute l'urbanité.

C'est une culture commune, populaire au plein sens du mot, dont les campagnes deviendront le refuge, quand elle aura cessé de l'être en ville. En Dauphiné, le théâtre sacré vit toujours dans les vallées montagnardes au XVII^e siècle, alors qu'il a été supplanté dans les villes par les tragédies de collège chéries des Jésuites. Cette solidité culturelle des villes ne les met certes pas à l'abri de toute tension; la violence qui s'y fait jour montre les limites de l'urbanité, cependant, avant que n'éclate la tragédie des guerres religieuses, on peut dire que le consensus culturel des populations citadines n'a jamais été profondément atteint.

Urbanisation, urbanisme, urbanité, c'est en fonction de ces trois faisceaux de données que l'on ne saurait disjoindre sauf pour les commodités de l'analyse, que j'essayerai de reconstituer la réalité chatoyante et complexe d'un phénomène urbain terriblement difficile à embrasser dans sa diversité. Toute généralisation est imprudente en ce domaine, et de surcroît, largement prématurée dans l'état actuel de nos connaissances, si lacunaires notamment pour le XVI^e siècle, l'éternel sacrifié de la périodisation traditionnelle. Je sais que cet essai imprudent prêtera le flanc à d'amples critiques justifiées; la tentative est sans doute périlleuse. Elle valait d'être faite. Il fallait risquer cette esquisse d'un phénomène socio-culturel dont l'unité n'apparaît pas, parce qu'elle est masquée par la vieille coupure entre le Moyen Age et les Temps Modernes. S'il faut lui donner un nom et qualifier ce système urbain, on dira tout simplement que c'est celui des bonnes villes, puisqu'aussi bien, c'est sous ce nom qu'il a été implicitement reconnu pendant trois siècles. Et on le situera alors au temps de cette première modernité qui s'ouvre au milieu de craquements violents, au crépuscule de la civilisation médiévale vers 1330 et se clôt avec l'aube indécise de la deuxième qu'annonce la génération des années 1620-1650, à l'heure où se prépare à monter en selle R. Descartes, ce « cavalier français qui partit un jour d'un si bon pas ».

C'est que cette histoire est aussi celle d'un équilibre qui se rompt, d'une formation rongée par ses forces centrifuges, d'un modèle urbain incapable de se donner les forces productives qui l'auraient sauvé de l'enlèvement. L'émigration à l'intérieur d'une élite bourgeoise qui se mue en noblesse de ville, l'accumulation des pauvres, plaie purulente d'un système trop vite bloqué, sont les signes contradictoires de sa rupture interne. Née dans les affres de la guerre de Cent Ans, la bonne ville ne résiste pas aux soubresauts des guerres de religion et de la Ligue. Si l'Etat monarchique en fait alors sa chose et l'instrument de son administration, c'est parce qu'elle s'est détruite de l'intérieur, perdant son identité et du même coup son nom.

Chapitre I

Les paradoxes de la géographie

Première partie

Un nouveau modèle d'urbanisation

Preière partie

Un monde en mouvement
d'urbanisation

Chapitre I

Les paradoxes de la démographie

Formés ou déformés comme nous le sommes par une culture qui valorise plus que tout la quantité, le chiffre et la précision de la mesure, nous avons adopté pour apprécier l'importance d'une ville un étalon unique et simple : le nombre de ses habitants. Au-dessous de deux mille, toute agglomération est rurale, quelle qu'elle soit, au-dessus de cette barrière rigoureuse, elle est urbaine. Donnée statistique objective qui dispense de tout autre interrogation. L'administration se règle sur elle, la géographie et l'économie en font la base de leurs raisonnements, le simple bon sens des gens en quête d'une résidence s'y réfère d'instinct. Ce qui compte d'abord, c'est l'effectif des individus interchangeables qui s'entassent comme des fourmis dans un même lieu.

L'historien des villes se voit donc dans l'obligation de poser à son tour la même question fatidique : « combien d'habitants ? », alors même qu'il se sait incapable de lui donner une réponse sûre pour les périodes antérieures à la fin du XVIII^e siècle. S'il ne s'y dérobe pas dans cette protohistoire statistique qui commence au XIV^e siècle, c'est qu'avec du flair il peut au moins aboutir à des estimations qui soutiennent son raisonnement, comme les géomètres se servent de figures pour poser les leurs. Et s'il en est ainsi, c'est parce que les sociétés qu'il considère, loin d'être rebelles aux chiffres, en ont usé quand elles en ont eu besoin, sans juger pour autant qu'ils étaient dignes d'être soigneusement conservés. La démographie historique se fait alors obligatoirement avec des sources qui ont une tout autre raison d'être. Il faudra le dire.

Cette démographie tâtonnante ne permet pas l'établissement de beaux tableaux statistiques ni l'exécution d'un palmarès de villes rangées dans leur ordre arithmétique. Qu'importe après tout, puisque la culture même des temps interrogés répugne à ce langage. En revanche, il faudra bien s'acharner à lui faire dire ce qu'elle cache sur le comportement biologique et surtout culturel des populations, car c'est bien d'hommes et non d'insectes que nous voulons parler et de ce fait il importe grandement que nous puissions savoir comment a évolué la population urbaine au cours de ces trois siècles, quelle a été sa fécondité, sa résistance aux crises de mortalité, bref sa dynamique propre et

ses capacités de durée et de renouvellement. Impossible d'éluider de telles interrogations, quelle qu'en soit la difficulté qui n'est pas mince, car il y va de la connaissance même de l'objet que nous étudions.

I. LE TEMPS OÙ LES CHIFFRES NE PARLENT PAS

De nos jours, l'outil essentiel en matière de décompte des populations, c'est le recensement, opération méthodiquement menée par l'État et destinée à faire la somme des individus. Dans la France des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles l'on ne fait jamais de recensement, mais l'on ne cesse de faire des dénombrements. La différence n'est pas pur jeu verbal; elle mesure au contraire tout l'écart mental qui sépare ces temps et le nôtre. Un dénombrement, c'est bien, comme un recensement, une enquête fondée sur un décompte sérieux et précis, mais toujours limitée et déterminée par l'objectif poursuivi. On dénombre ainsi les adultes capables de faire le service militaire ou les bouches à nourrir et les réserves accumulées si l'on craint la famine ou les rigueurs d'un siège, ou encore et surtout les contribuables, classés selon leur fortune estimée, pour lever un impôt dans les meilleures conditions d'efficacité et de rendement. L'opération est commandée par le roi lui-même, mais aussi bien par tel ou tel seigneur et très souvent par les autorités municipales; quand elle a atteint son but, elle perd tout intérêt et l'on ne cherche pas à encombrer les archives avec tous ces « rôles » et papiers vite périmés et sans utilité, dès lors qu'ils ont été exploités. Découvrir l'un ou l'autre de ces documents dans une liasse de comptes ou au hasard de la reliure dans un registre de délibération, est une aubaine rare et si exceptionnelle, que le cas est sans cesse pris et repris par les historiens à titre d'exemple.

Cela dit, il faut bien reconnaître que parmi tous ces dénombrements, les seuls qui aient été collectionnés et gardés précieusement, sont ceux qu'exigeait le fisc, royal ou municipal. Listes précieuses, inestimables même quand elle comportent outre les noms des contribuables, l'estimation de leurs biens déclarés, comme les « nommées » et « vaillants » de Lyon, les « estimés » de Toulouse et de bien d'autres villes du Languedoc ou plus généralement les rôles de taille. Mais depuis longtemps déjà, hélas! nous savons que ces dénombrements fiscaux sont particulièrement trompeurs. Et voici que tout récemment de très bons historiens viennent de nous rappeler à une vigilance critique plus grande encore. Il n'est donc pas inutile de résumer leurs arguments. Pour commencer, ces rôles d'impôts, comme tous les autres dénombrements du reste, ne portent que sur des familles ou plus exactement des « feux » et jamais sur des individus considérés isolément. Or il est bien connu que plus ou moins tôt ces listes de feux, remaniées, dépouillées de leurs noms propres parfois, puis figées et gardées à l'abri de toute révision, sont devenues de simples barèmes administratifs, utiles pour répartir l'impôt selon les capacités contributives supposées des collectivités, mais très loin de la réalité démographique. Les feux « fiscaux » ne correspondent

donc pas aux vrais foyers, aux feux « allumant ».

Mais a-t-on l'un de ces rôles de contribuables nommés et bien réels, que l'on n'est guère plus avancé pour en faire une exploitation d'ordre démographique. D'abord parce qu'il faut être sûr que l'on a bien l'assiette générale de tous les imposés possibles et non la liste fort incomplète de ceux qui ont payé effectivement leur quote-part; ensuite parce que, même dans ce cas, il faut faire la part des très pauvres que l'on n'inscrit pas, des très riches et très puissants que l'on n'ose pas inscrire, des exemptés que l'on n'a pas le droit d'inscrire. Or le plus souvent ces critères subtils nous échappent, d'autant plus qu'ils sont capables de changer considérablement d'un exercice sur l'autre; Mme Hégouret-Nadal vient ainsi de démontrer qu'à Périgueux, au XIV^e siècle, le pourcentage des exempts par rapport aux listes d'habitants qu'elle a su dresser avec une admirable minutie, pouvait passer brutalement de 30 à 85 %. Autant dire que l'utilisation des rôles d'impôt à des fins d'ordre démographique est éminemment périlleuse et qu'elle requiert pour le moins une critique diligente faite cas par cas. Or, il faut le dire, à peu près tous les chiffres de population de ville complaisamment avancés ici ou là pour des périodes anciennes et repris ensuite par des générations d'érudits sont tirés de sources fiscales aussi suspectes. La plupart d'entre eux ne valent donc rigoureusement rien, quand ils nous donnent des totaux de feux, *a fortiori* quand ils prétendent atteindre le nombre des individus.

Car c'est là que gît la dernière barrière dans cette course d'obstacles. La base unique de tous les dénombrements, fiscaux ou non, c'est toujours le feu, cellule élémentaire, point de départ et d'arrivée de toute vie sociale et de tout destin personnel. Mais qu'est-ce donc que le feu? Ce n'est pas la famille nucléaire composée des parents et de leurs enfants en bas âge ni la grande parentèle formée des ascendants, descendants et collatéraux rassemblés par la conviction de partager le même sang; c'est la communauté concrète, charnelle et vécue que constitue l'ensemble des personnes qui vivent sous le même toit et se réchauffent fraternellement autour du même âtre : membres de la famille au sens actuel du mot, certes, à moins qu'ils n'aient choisi d'aller ailleurs allumer leur propre feu, mais aussi parents pauvres, domestiques, salariés et apprentis que le maître de maison nourrit et loge. Voilà la réalité sociale dont les dénombreurs de toute sorte tiennent à connaître le compte, mais ce n'est pas celle qui nous intéresse, puisque nous voulons avoir des individus. Tout le problème consiste donc à calculer un coefficient moyen judicieusement établi pour passer du nombre de feux, à condition qu'ils soit digne de foi, à celui des habitants. Lequel donc proposer? Vieille affaire et vieille querelle d'érudits. Combat sans objet au demeurant, car ce coefficient miraculeux n'existe pas. En effet, P. Desportes l'a montré à Reims, d'autres ailleurs, il varie inévitablement selon les milieux sociaux, ce qui n'est pas très grave, puisque l'on recherche une moyenne, mais aussi selon les temps et les conjonctures. A Reims, par exemple, en ne comptant pas les enfants à la mamelle, qui ne sont jamais

dénombrés, ce coefficient est de 3,5 en 1422, mais de 4,5 dans la seconde moitié du XVI^e siècle. L'on voit l'écart. Ce qui varie, en somme, dans une population urbaine, ce n'est pas tant le nombre des feux que leur composition.

Résignons-nous; il est impossible de connaître, même très approximativement, le nombre des individus qui peuplent une ville des premiers temps modernes. Soit; du moins faut-il pouvoir connaître leur vitalité en appréciant correctement les taux de natalité, de fécondité et de mortalité. Deux problèmes se posent là; pour se livrer à ces calculs, il faut, en effet, avoir d'abord l'effectif total de l'échantillon retenu, puis un relevé sûr des naissances, des mariages et des décès, autant dire de tous les actes d'état civil. La première condition n'est jamais remplie de manière satisfaisante. Qu'en est-il de la seconde? D'habitude, la réponse est simple. Avant l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 qui impose aux curés d'enregistrer baptêmes, mariages et sépultures, rien n'est possible, après tout le devient. Pure illusion d'optique juridique. Les choses sont beaucoup moins simples, parce qu'elles sont de l'ordre des mœurs et non du règlement.

Voyons donc ce qui s'est passé. Dans les familles d'abord, l'on n'avait pas besoin d'une ordonnance royale pour garder mémoire écrite des enfants qui venaient l'agrandir au fil des ans, des mariages qui s'y nouaient et des deuils qui la frappaient. Le goût de la généalogie surtout dans les milieux aisés où importe fort la conservation de la maison n'est l'apanage d'aucun type de culture. Mais c'était là affaire privée, au mieux confidences inscrites par le chef de famille dans les marges de son livre de compte ou de « raison » et qu'il ne songeait pas à aller déclarer aux autorités civiles ou religieuses. Et pourtant tous ces actes essentiels donnaient lieu à une cérémonie à l'église, accompagnée d'offrande. Tout curé soucieux de connaître l'état de ses revenus ne manquait donc pas de les noter pour en tenir le compte bien rangé dans ses propres archives. Livres de raison et registres de comptes de curés, voilà deux séries de documents sans caractère public dont les chances de conservation de génération en génération sont infimes. Tous les historiens connaissent ainsi le fameux registre de sépultures tenu par le curé de Givry, en Bourgogne, de 1334 à 1350, c'est-à-dire à l'époque de la grande peste, mais c'est une bouée inestimable dans un océan d'oubli. Pourquoi donc les autorités en sont-elles venues à s'intéresser à ces notes privées, jusqu'à en imposer la tenue et la conservation? Il y a là un fait de société révélateur d'un changement de mentalité.

Les premiers qui s'en soucièrent furent les évêques et parmi eux d'abord celui de Nantes, dès 1406. C'est que l'on s'inquiétait fort en ce temps, pour des raisons sur lesquelles il faudra revenir, des mariages clandestins conclus entre conjoints qu'opposaient des liens de parenté, y compris ceux qu'instituait le baptême entre parrains, marraine et filleuls. Tenir registre des baptêmes, c'était donc réunir les preuves certaines des empêchements futurs. Mais l'époque était aussi fertile en contestations très âpres autour des bénéfices ecclésiastiques trop rares

pour le nombre des candidats qui les postulaient. Et dans cette course aux places les nouveaux offices royaux étaient venus très vite servir d'appâts à côté des emplois de l'Eglise. Dans l'un et l'autre cas, pour trancher les litiges et départager les concurrents, il importait souvent de connaître exactement la date du décès qui avait ouvert la succession convoitée et celle de la naissance qui déterminait l'âge précis, parfois fort tendre, des candidats aux prises. La justice civile, comme celle de l'Eglise, avait donc besoin de recourir à des registres sûrs de baptême et de sépulture. Voilà pourquoi le roi, prenant le relais de nombreux évêques, promulgua enfin l'ordonnance de 1539 qui imposait aux curés de les tenir et de les déposer aux greffes des tribunaux pour « faire foy » en justice; voilà pourquoi aussi le concile de Trente crut bon d'intervenir à son tour, en 1563, pour assurer la régularité du contrôle canonique sur tous les actes de chrétienté. Restait seulement à obtenir des intéressés une exécution fidèle de ces prescriptions nouvelles et paperassières. Il y fallut cent ans. Les premiers registres tenus sur ordre épiscopal furent ceux des baptêmes (non des naissances, hélas!), parfois dès la fin du XV^e siècle; les mariages ne furent pas notés régulièrement avant le dernier quart du XVI^e siècle et les sépultures avant ses toutes dernières années. De surcroît, ces premiers enregistrements sont souvent très loin encore d'emporter la confiance. En résumé, il est exceptionnel de disposer avant la fin du XVI^e siècle pour l'ensemble des paroisses d'une ville des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures qui permettraient de dresser un échantillon de familles reconstituées afin de calculer sans risque d'erreur des taux de natalité, de fécondité et de mortalité utilisables. Mais il est souvent possible, et parfois dès la fin du XV^e siècle, d'avoir l'une ou l'autre de ces séries et d'en tirer parti. Dans cette période cruciale de la modernité naissance, l'historien de la démographie urbaine n'est donc pas totalement démuné. En employant des trésors d'ingéniosité et de ténacité, comme l'ont fait Mme Higounet-Nadal avec les familles connues à Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles et M.A. Croix avec les registres paroissiaux de Nantes et du pays nantais au XVI^e siècle, l'on arrive même à de solides conclusions. Le seul vrai risque que font courir de telles réussites, c'est celui de la généralisation intempestive à partir d'échantillons trop isolés.

II. D'UN SYSTÈME DÉMOGRAPHIQUE À UN AUTRE

La généralisation est sans doute périlleuse, elle n'en est pas moins nécessaire. En matière de démographie, en effet, les faits n'ont de sens qu'intégrés dans un ensemble beaucoup plus complexe qu'on ne l'a cru longtemps. La plus grosse erreur serait en effet d'opposer un régime ancien dit « naturel » fait de procréation aveugle et d'effarante mortalité à un autre prétendument moderne fondé sur la contraception et la défaite de la maladie. En réalité, à toutes les époques, la formation des couples, la longueur de leur temps de fécondité liée à l'âge et au nombre

des partenaires, la garde vigilante ou l'abandon des enfants, les précautions prises contre l'épidémie et plus encore la défense contre la famine, tous ces facteurs qui relèvent de l'économie, de la psychologie, de la religion, des mythes dominants, de la structure sociale et des mystérieuses fluctuations de l'agressivité microbienne ont joué de manière complexe. Il s'agit donc toujours de systèmes démographiques dont les diverses composantes s'organisent les unes par rapport aux autres de manière originale pour former un ensemble stable, capable de résister aux agressions et de se renouveler. Or l'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Europe occidentale tout entière, et la France en particulier, ont joui de l'an mil jusque vers 1330 d'un régime démographique très favorable à une croissance lente peut-être, mais constante. L'on peut discuter, et on le fait, sur l'importance, le rythme et les causes premières de cette expansion, l'on ne peut plus en douter. La mortalité, spécialement celle des tout-petits enfants, devait être très élevée, mais la fécondité des couples appuyée par les facteurs favorables d'une économie en plein essor permettait de la surmonter et chaque génération a laissé après elle un solde positif dont l'accumulation séculaire explique largement la montée large et puissante du flot des hommes. Flot considérable au total dont toute les études récentes montrent qu'il atteignait du début du XIV^e siècle un niveau incroyable, égal ou supérieur même à ce qu'a connu le XIX^e siècle. C'est le monde « plein » dont parle P. Chaunu. Les campagnes parisiennes, la Normandie et le Bas-Languedoc, tous ces pays minutieusement auscultés laissent apparaître vers 1330 le même syndrome de congestion. Les villes ont évidemment servi longtemps d'exutoire à ce surpeuplement rural; les preuves de leur croissance du IX^e à la fin du XIII^e siècle abondent et permettent à J. Le Goff de définir le phénomène comme une urbanisation « sauvage ». Il est difficile, certes, d'apprécier la croissance des villes aussi sûrement que celle des campagnes, du moins en France, mais les cas étudiés en Italie à San-Gimignano, à Volterra et plus récemment à l'échelle de la Toscane tout entière, nous donnent des points de comparaison très significatifs.

Tel est le point de départ de notre analyse, car le système démographique proprement médiéval, qui avait si bien fonctionné pendant près de trois siècles, tout d'un coup s'emballa, se dérègle à grande allure et finalement se disloque complètement. Pendant trois siècles, en effet, de 1330 en gros jusqu'en 1600, la démographie devient folle; l'aiguille balaye le cadran des chiffres d'un extrême à l'autre sans parvenir à s'arrêter sur la position d'équilibre. Seul le ralentissement au XVI^e siècle de sa terrible course permet de comprendre qu'un nouveau système démographique stable et équilibré dans une médiocre stagnation est en train de se mettre en place. Ce qui importe donc, c'est de souligner d'abord les aspects de ces énormes variations afin de mieux en voir les raisons et de saisir la place que tiennent les villes dans ce maelström. Pour y parvenir, reprenons l'exemple de Périgueux, ville moyenne, sans spécificité particulière, représentative donc et bien connue grâce à

l'étude menée par Mme Higounet-Nadal avec une méthode sûre et entièrement nouvelle : elle a pu suivre minutieusement les fluctuations non du chiffre des habitants ni même des feux dénombrés, mais bien celles des familles repérées avec certitude pendant les XIV^e et XV^e siècles. Il est seulement dommage qu'un tel indicateur cesse de jouer au début du XVI^e, au moment même où paraissent les nouveaux facteurs de régulation.

Considérons donc le graphique exemplaire et terrifiant qu'elle nous propose (fig. 1) : il a cette allure de baquet qui ne trompe pas. En l'espace d'une génération, de 1330 à 1360, l'effondrement est brutal et profond, de l'ordre des deux tiers, comme si une ville de 120 000 habitants tombait à 30 000 en trente ans. En dévalant sur cette pente abrupte, nous arrivons au fond du baquet : fond bosselé, mais sinistrement bas, surtout si l'on fait abstraction de la pointe de 1365 due à des phénomènes de migration purement locaux. Fond en pente même, puisqu'il penche vers un creux situé vers 1450. La diminution du nombre des familles est alors de l'ordre des trois quarts. Quatre générations seulement se sont succédé depuis les temps de plénitude. Le cas de Périgueux est-il trompeur par son excès ? Non, Albi, Castres, Millau et Toulouse interrogés par Ph. Wolff, Paris sans doute, les villes de la Provence d'après E. Baratier, celles du Forez d'après E. Fournial, donnent toutes la même réponse, moins catastrophique en apparence, puisque la plongée n'est évaluée qu'à 50 %, mais par prudence, faute de preuves assez solides, et aussi par manque de recul, car, dans la majorité des cas considérés, il n'a pas été possible de prendre un point de référence antérieur à 1350. Or à cette date, à Périgueux, la dégringolade était déjà à moitié faite. Restons-en donc à ces constatations qui font mal, quand on pense à la masse de souffrance et de deuils qu'elles laissent deviner. De 1330 à 1450, la population urbaine en France, comme du reste dans toute l'Europe occidentale, a été amputée de la moitié, plus vraisemblablement même des deux tiers de ses effectifs. Au profit des campagnes ? Assurément non, car elles souffrent du même mal, dans la même proportion et presque en même temps. C'est donc bien le système démographique médiéval lui-même qui est en cause. S'il avait pu contempler le phénomène au cours d'une vie antérieure, Malthus en eût été réconforté dans ses théories. Il est clair, en effet, que l'on enregistre là les terribles résultats d'un surpeuplement manifeste : la croissance de la population a atteint puis dépassé les limites posées par une économie rigide. Or les craquements annonciateurs des grandes catastrophes se sont fait sentir d'abord dans les villes. Dans les campagnes normandes de G. Bois ou le Languedoc de Mme Bourin-Gramain, rien de grave ne s'est encore produit avant l'effroyable explosion de peste qui, venue du fond de l'Asie, tombe sur l'Europe en 1348 et fauche en trois ans le tiers de sa population. A Périgueux, au contraire, la saignée a déjà commencé depuis trente ans et avant même que n'arrive l'épidémie meurtrière un quart des familles de 1320 ont disparu. A Ypres, la décrue s'était amorcée dès 1315 ; dans les petites villes du Forez, dans le même temps. En

somme, les campagnes ne nourrissent plus leurs hommes depuis le début du siècle et leurs enfants en surnombre viennent s'accumuler dans des villes étrangement congestionnées où la misère, le chômage et la contagion les déciment brutalement ou les forcent à partir. Voilà la leçon qu'il faut tirer de l'effondrement de la population urbaine trente ans avant celle des campagnes. Dans le dérèglement du système démographique médiéval, les villes ont servi d'accélérateur, non de régulateur.

Le coup donné, ni les villes ni les champs n'ont pu s'en relever avant cent ans, comme le montre le triste aspect du fond du baquet sur le graphique. Avant d'essayer de dire pourquoi il en est ainsi, parcourons vite cet affligeant palier pour atteindre l'autre bord. Et voilà que de nouveau nous nous trouvons devant une pente abrupte. Le graphique se redresse d'un seul élan encore plus brutalement même qu'il ne s'était abaissé. Car au sommet d'une très légère pente de 1450 à 1480, voici qu'un mur se dresse et culmine en 1490. Quel « *baby boom* » d'aujourd'hui peut être comparé à ce doublement des familles de Périgueux en dix ans seulement ! La progression foudroyante rappelle celle de certaines de nos villes industrielles. S'agirait-il là encore d'un fait isolé ? Non pas, à Digne selon E. Baratier, à Carpentras d'après R.-H. Bautier, il en est de même dans un laps de temps moins serré, il est vrai, et d'autres exemples pourraient être cités. Or, si l'on reprend la comparaison avec la Normandie orientale, dans l'ascension vertigineuse comme dans la dégringolade, la ville précède encore la campagne d'environ vingt ans. Et c'est aussi seulement à partir du règne de Louis XII et des premières années du « beau XVI^e siècle » que les Languedociens ont eu le sentiment qu'ils se multipliaient « comme les souris dans une grange ». En somme, là encore, la ville a servi d'accélérateur et de révélateur à un phénomène qu'elle ne commande pas : elle se gonfle simplement d'un seul coup du trop-plein de ces générations qu'une convalescence a nourri secrètement de 1450 à 1480 au fond des campagnes.

Et après ? Que dire de la démographie urbaine au XVI^e siècle, privés que nous sommes du bel indicateur périgourdin ? L'impression dominante chez les historiens est qu'elle court au grand galop sur son élan initial. « Explosion urbaine », dit même R. Gascon à ce propos. Impression parfaitement juste si, comme on le fait toujours à cause de la fausse coupure posée traditionnellement entre Moyen Âge et Temps modernes, l'on prend comme référence 1450, c'est-à-dire l'étiage le plus creux atteint par la population urbaine. Mais si l'on porte le regard au-delà de cette borne mal plantée jusqu'au temps du monde plein, les perspectives ne sont plus les mêmes. Donnons en effet au nombre de familles connues à Périgueux en 1330 l'indice 100, on le voit tomber jusqu'à 29 en 1450, mais ne remonter qu'à 87 en 1490 et à 79 en 1500. Le terrain perdu n'a pas été entièrement reconquis, il s'en faut d'un quart pour le moins. Marseille étudiée par E. Baratier, mais à l'aide de relevés de feux plus qu'incertains, nous montre cependant que cette récupération lente ne s'est guère achevée avant 1540. D'après lui, le niveau de 1300, objet

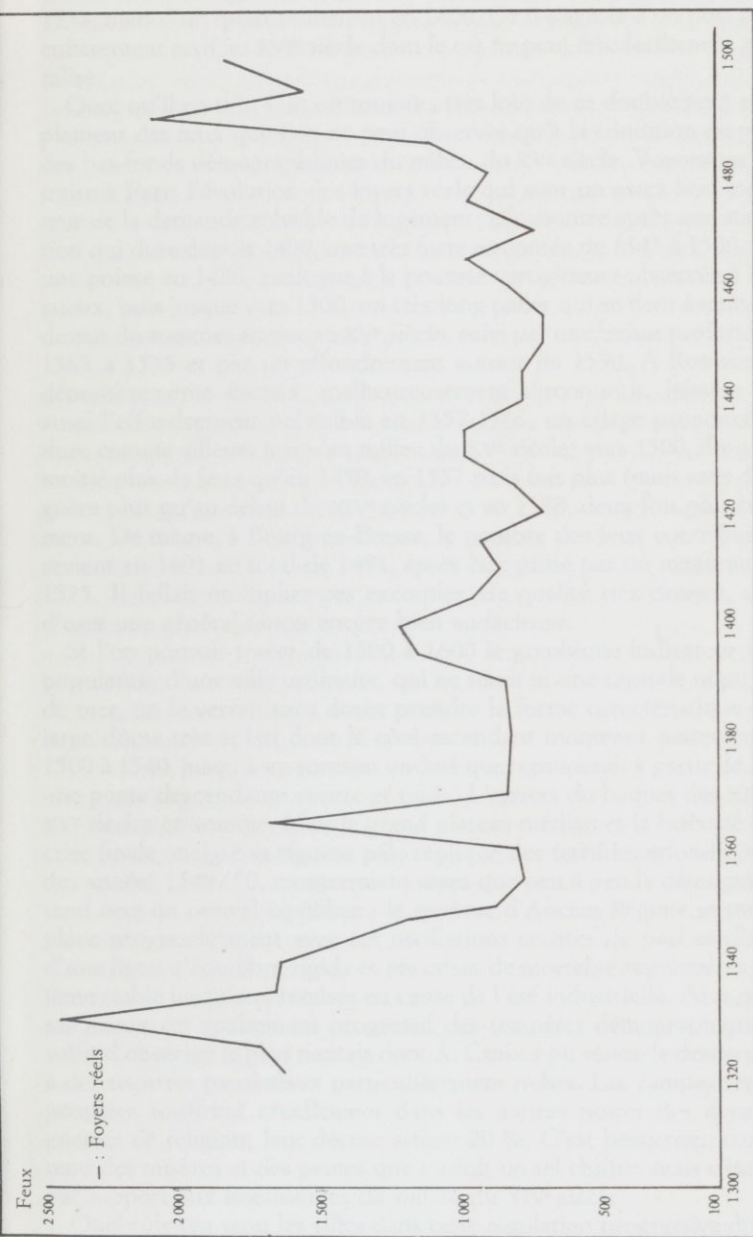


Fig. 1. — Graphique de la population de Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles.

A. Higounet-Nadal, Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Bordeaux, 1978, hors-texte.

Laboratoire de Cartographie Historique - Bordeaux III.

The first part of the paper is devoted to a general discussion of the problem. It is shown that the problem is well-posed in the sense of Hadamard. The second part is devoted to the construction of the solution. The third part is devoted to the study of the properties of the solution. The fourth part is devoted to the study of the stability of the solution. The fifth part is devoted to the study of the convergence of the solution. The sixth part is devoted to the study of the error of the solution. The seventh part is devoted to the study of the numerical solution. The eighth part is devoted to the study of the application of the solution. The ninth part is devoted to the study of the conclusion. The tenth part is devoted to the study of the references.



Figure 1. The function $y(x)$ for $\epsilon = 10^{-4}$. The function is highly oscillatory and exhibits a sharp peak near $x=0.1$.

d'une évaluation grossière, il est vrai, aurait été dépassé de moitié en 1554, mais d'un quart seulement en 1600. Or il s'agit là d'un port particulièrement actif au XVI^e siècle dont le cas ne peut être facilement généralisé.

Quoi qu'il en soit, l'on est toujours très loin de ce doublement et triplement des feux que l'on ne peut observer qu'à la condition de partir des bas-fonds démographiques du milieu du XV^e siècle. Voyons au contraire à Paris l'évolution des loyers réels qui sont un assez bon indicateur de la demande solvable de logement; elle montre après une stagnation qui dure depuis 1400, une très forte remontée de 1445 à 1500, avec une pointe en 1480, analogue à la poussée vertigineuse observée à Périgueux, puis jusque vers 1500, un très long palier qui se tient à peine au-dessus du sommet atteint au XV^e siècle, suivi par une baisse profonde de 1565 à 1575 et par un effondrement autour de 1590. A Romans, les dénombremens fiscaux, malheureusement discontinus, laissent voir aussi l'effondrement prévisible en 1357-1366, un étiage prononcé qui dure comme ailleurs jusqu'au milieu du XV^e siècle; vers 1500, il y a déjà moitié plus de feux qu'en 1450, en 1557 trois fois plus (mais sans doute guère plus qu'au début du XIV^e siècle) et en 1588, deux fois plus seulement. De même, à Bourg-en-Bresse, le nombre des feux contribuables revient en 1603 au total de 1491, après être passé par un maximum en 1525. Il fallait multiplier ces exemples, de qualité très diverse, avant d'oser une généralisation encore bien audacieuse.

Si l'on pouvait tracer de 1500 à 1600 le graphique indicateur de la population d'une ville ordinaire, qui ne serait ni une capitale ni un port de mer, on le verrait sans doute prendre la forme caractéristique d'un large dôme très aplati dont le côté ascendant monterait nettement de 1500 à 1540, jusqu'à un sommet ondulé que terminerait à partir de 1580 une pente descendante courte et raide. L'envers du baquet des XIV^e et XV^e siècles en somme. Mais le grand plateau médian et la brièveté de la crise finale, malgré sa rigueur pâle réplique des terribles effondrements des années 1340/50, montreraient assez que peu à peu la démographie tend vers un nouvel équilibre : le système d'Ancien Régime se met en place progressivement avec ses oscillations courtes de part et d'autre d'une ligne d'équilibre rigide et ses crises de mortalité régulatrices; système stable jusqu'aux remises en cause de l'ère industrielle. Pour mesurer mieux cet apaisement progressif des tempêtes démographiques, il suffit d'observer le pays nantais dont A. Croix a pu suivre le destin grâce à des registres paroissiaux particulièrement riches. Les campagnes surpeuplées souffrent cruellement dans les années noires des dernières guerres de religion; leur décreue atteint 20 %. C'est beaucoup, compte tenu des misères et des peines que traduit un tel chiffre, mais c'est peu par rapport aux hécatombes du milieu du XIV^e siècle.

Quel rôle ont tenu les villes dans cette régulation progressive du système démographique? En suivant A. Croix, l'on serait tenté de le dire considérable; car Nantes et Saint-Malo, Rennes aussi peut-être gagnent autant que perdent les campagnes pendant les crises, comme si la

progression des villes avait amorti la chute des campagnes. Mais il s'agit là soit de ports ouverts sur le grand large et facilement ravitaillés, soit de capitales régionales, cas exceptionnels, sans doute, car au Croisic, par exemple, pour rester dans le diocèse de Nantes, la population ne connaît pas cette santé, loin de là. On serait donc plus près de la vérité probablement en disant que les villes ont supporté non pas mieux, mais moins mal que les campagnes les crises de la fin du XVI^e siècle et qu'ainsi elles ont réussi à ne pas trop perdre par rapport au maximum de 1330. La ville n'est plus un accélérateur des fluctuations démographiques, elle n'en est encore qu'un très médiocre régulateur.

III. LES STRUCTURES DE LA DÉMOGRAPHIE URBAINE

Ce n'est pas tout de montrer tant bien que mal les grands traits d'une évolution générale, européenne encore plus que française, encore faut-il en retrouver les principaux facteurs et dire comment se déroule ce duel tragique entre la vie et la mort dont les générations qui se succèdent sont l'enjeu. Il est tentant au premier abord de mettre en cause la fatalité.

C'est ce que l'on fait à bon droit, lorsque l'on évoque les effets des trois grands fléaux du temps, ceux contre lesquels montait la grande prière liturgique : la peste, la famine et la guerre. La peste, en effet, la terrible peste, endémique en Asie, mais disparue en Occident depuis sept siècles, reparait avec une violence inouïe en 1348 et ne relâche plus son étreinte ensuite jusqu'au XVIII^e siècle. Et les coups mortels qu'elle porte encore en 1585-87, 1591-93, 1597-98 valent bien ceux qu'elle avait assenés tant de fois auparavant depuis 1348.

La famine qui avait fait une brutale rentrée en Europe du Nord un peu plus tôt, en 1315-1317, ne recule pas plus vite à l'horizon. Frappant à mort les vieillards et les pauvres surtout, elle rend stériles les femmes à bout de force et ruine pour toujours l'organisme des petits enfants qui en réchappent. Signe patent d'une rupture d'équilibre entre la masse des consommateurs et celle des quantités produites, elle ne se dissimule un temps que pour mieux resurgir dès qu'une reprise démographique trop rapide s'amorce. Ainsi le répit d'assez longue durée obtenu de 1450 à 1520 en gros, mise à part la crise terrible de 1481-83, fut-il largement compensé par la réapparition du fléau en 1523-25, en 1532-33, en 1545-46 et plus encore dans les vingt dernières années du XVI^e siècle où la faim tue au moins autant qu'en 1400, 1422, 1438-39. Or la famine ou même plus couramment la disette vont souvent de pair avec l'épidémie dont elles sont alors les sinistres introductrices.

Et là-dessus se greffe la guerre. Sa chronologie s'adapte si étroitement à celle des fluctuations démographiques, urbaine et rurale, qu'elle peut sembler en être la cause première et efficiente tout à la fois. La guerre de Cent Ans ou mieux les cent ans de guerre qui marquent la période 1337-1453 sont, en effet, contemporains de l'effondrement, puis de la

stagnation des effectifs humains. De même les vingt-cinq années de guerre civile entre 1562 et 1598 tirent vers le bas un niveau de population qui plafonnait.

Seulement voilà. Ces concordances ne sont satisfaisantes qu'au premier abord. La peste, clouée au pilori comme principale coupable, quand la guerre passe seulement pour sa complice, après avoir porté le premier et terrible coup au XIV^e siècle, semble ensuite de moins en moins directement liée aux fluctuations de la population tant en ville qu'à la campagne. Ainsi Mme Higounet-Nadal peut-elle dire à propos de Périgueux : « Au fur et à mesure que le temps passait, les pestes eurent de moins en moins de rôle dans l'évolution numérique. » En particulier, le redressement foudroyant de la démographie de 1480 à 1520 va de pair avec une particulière virulence de l'épidémie, à laquelle s'ajoute en 1497 l'apparition brutale de la syphilis. Un épisode de farce si l'on en croit F. Rabelais qui apostrophe quarante ans plus tard les « verolez très précieux », mais une farce tragique en vérité qui tue tant de monde à Tours qu'elle oblige à ouvrir un nouveau cimetière. Quant à la guerre, bien plus destructrice que meurtrière en ces temps où l'humanité n'avait pas encore découvert le moyen de s'exterminer massivement, elle peut certes, là où elle passe, provoquer de sévères disettes, mais pas partout à la fois. Au reste, quand elle cesse de sévir pendant plus de trente ans, de 1380 à 1415, le desserrement de son étreinte ne provoque aucun renversement significatif de la tendance démographique. De même, quand les années noires se succèdent sur un rythme haletant à partir de 1580, il y a vingt ans déjà que catholiques et protestants s'affrontent sans douceur.

Quoi qu'on fasse, il est donc impossible de citer à la barre le principal responsable du massacre, impossible même d'associer dans la même accusation les trois fléaux à la fois. Il est nécessaire alors d'affiner encore plus l'analyse pour atteindre un niveau d'explication plus satisfaisant. Deux facteurs doivent être maintenant retenus, qui permettent de voir plus clair dans la dynamique de la population en ces temps contrastés. Le premier, c'est la succession régulière des vagues trentenaires observable au sein des grands mouvements. On la voit à merveille sur nos deux précieux indicateurs démographiques, à Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles, dans le pays nantais au XVI^e siècle. D. Herlihy et C. Klapisch qui ont étudié la population de la Toscane au XV^e siècle avec une documentation d'une richesse sans commune mesure avec celle que l'on exploite en France, confirment le phénomène qui, dans sa généralité, paraît bien avoir été un fait de structure. En quoi consiste-t-il donc vraiment? En ceci que sur les graphiques l'on voit la courbe démographique partant d'un point assez bas s'élever lentement ensuite jusqu'à un palier d'où elle retombe plus ou moins brutalement avant de repartir pour un nouveau cycle. La période a une amplitude d'une trentaine d'années. Or d'un siècle à l'autre ces pulsations régulières donnent à la tendance son allure générale. En effet, si la conjoncture n'est pas défavorable, la vague trentenaire qui s'achève se retire moins loin que celle

qui l'a précédée et ainsi de suite, de sorte que l'effectif de la population totale s'accroît; si l'on se trouve dans le cas contraire, les vague successives se retirent de plus en plus loin et les effectifs globaux décroissent de génération en génération.

Voilà le premier facteur structurel auquel il faut ajouter le deuxième, que l'on peut définir comme le seuil de résistance des populations éprouvées. H. Neveux, en étudiant la mortalité des pauvres de l'hôpital de Cambrai de 1370 à 1450, en propose une démonstration; il montre que la résistance de la population face aux calamités ou encore sa capacité de récupération dépendent certes de la plus ou moins grande violence de l'attaque, mais aussi des réserves de vitalité dont elle dispose. Pour être plus précis, l'on peut dire que cette réserve relève tout autant de la plus ou moins grande immunité acquise contre l'épidémie que de l'épargne accumulée grâce à des années de plein emploi et de monnaie stable ou encore d'un bon état de santé procuré par une série de récoltes favorables et de saisons sans pillage de guerre. La force des agressions morbides, alimentaires ou guerrières, et la capacité de résistance déterminent ensemble le seuil de résistance démographique. Quand il est bas, même si la conjoncture n'est pas trop mauvaise, la tendance démographique ne peut pas se renverser. Ainsi, à Périgueux toujours, les fins de cycle de récupération observables entre 1390 et 1400 ou entre 1425 et 1435 n'ont-ils été que des convalescences manquées. A l'inverse, de 1470 à 1490, d'une manière générale, malgré la peste, malgré la guerre qui sévit toujours aux frontières du nord, de l'est et de l'ouest, on l'oublie trop, les courbes démographiques se redressent presque à la verticale.

Reste maintenant à comprendre les raisons de cette succession de cycles trentenaires qui sont d'ordre structurel, tandis que l'établissement des seuils de résistance relève de la conjoncture. Ces raisons, c'est dans la composition des couples qu'il faut les chercher. Or leur caractéristique la plus apparente est la forte différence d'âge entre les époux; c'est ordinairement un homme mûr, parfois très mûr, qui est le conjoint d'une femme jeune, souvent très jeune. Quand on peut calculer l'âge moyen des mariées à leurs premières noces, en effet, l'on obtient dix-sept ans à Florence en 1427, seize environ à Reims en 1422, moins de vingt et un à Dijon à la même époque d'après J. Rossiaud. Par rapport au XIII^e siècle, du moins en Toscane, c'est un rajeunissement quasi certain. A l'inverse, pour une série de considérations d'ordre économique, social et culturel sur lesquelles il faudra revenir, l'âge moyen des hommes au premier mariage ne varie guère et se tient toujours entre vingt-cinq et trente ans. Cette donnée fondamentale procède d'une autre dont elle est comme le choc en retour : l'excédent de la population masculine. Ph. Contamine le tient pour un fait acquis au XIV^e siècle tant en France qu'en Angleterre et propose même le rapport de cent vingt hommes pour cent femmes à l'âge de quarante ans. En Toscane, au XV^e siècle, « le déficit féminin est donc spécialement accentué dans la moitié la plus jeune de la population et après l'interruption de l'adolescence aux

âges de la plus grande fécondité ». Rareté relative des filles à marier, compétition entre les mâles, baisse des dots suffisent à expliquer l'âge tendre des épousées, le petit nombre des jeunes femmes célibataires (un tiers de l'effectif à peine à Reims en 1422 et surtout des domestiques) et l'aigreur des « jeunes fils à marier » concurrencés par les veufs sur un marché matrimonial étroit.

C'est cette structure même des couples, encore plus nette en ville qu'à la campagne, on le verra, qui rend compte de la succession des vagues trentenaires. Suivons sur ce point D. Herlihy et C. Klapisch qui montrent bien le mécanisme du phénomène. Au lendemain des catastrophes des années 1333-1350 qui ont cassé net la grande expansion médiévale, lorsque vient de prendre fin une grave crise de mortalité, les couples se reforment parmi les survivants avec un entrain même qui a frappé les contemporains. Après la peste noire, dit J. de Venette : « Les hommes et les femmes qui restaient se marièrent à l'envi. Les femmes qui avaient survécu conçurent partout outre mesure. Pas une qui se montrât stérile. » Ces couples constitués ou reconstitués, peu nombreux au total, ne peuvent donner naissance à une génération forte, quelle que soit la fécondité remarquable des épouses. Quinze ans plus tard les filles nées de ces unions deviennent nubiles, mais les garçons sont encore très loin de l'âge du mariage. Ceux qui les épousent sont des hommes qui ont échappé à la première crise dans leur adolescence et atteignent maintenant la trentaine. Peu de mariages donc, mais très féconds, compte tenu de l'âge des époux. Laissons passer quinze ans encore; les jeunes gens nés au temps de la crise arrivent enfin à l'âge social du mariage et ils épousent les filles encore libres ou, s'ils le peuvent, les tendrons de quinze à vingt ans sans trop regarder à la dot. Leurs concurrents redoutés sont, en effet, ceux de leurs aînés qui sont devenus veufs. Dès lors toutes les femmes épousables de quinze à trente ans sont en puissance de mari et au sommet de leur fécondité. Tout est en place pour une explosion des naissances. On voit donc que c'est bien la composition même des couples qui les rend porteurs d'une forte natalité potentielle. Mais si le seuil de résistance est bas et la conjoncture mauvaise, cette génération forte ou plutôt trop forte s'expose d'elle-même aux ravages d'une nouvelle crise de mortalité. La faux passe et enlève brutalement l'excédent, si maigre qu'il ait pu être en chiffre absolu. Le *baby boom* n'aura pas lieu et c'est ainsi que les ondulations trentenaires liées à la structure familiale s'inscrivent en longue durée dans les limites rigides assignées au système par les ruptures des années 1330-50 et que l'on retrouve bien encore dans les crises finales de 1580 à 1600.

C'est en fonction de ces données de base qu'il faut apprécier maintenant les particularités de la démographie urbaine. On a vu que les villes accéléraient les mouvements généraux de 1330 à 1520 et qu'elles les freinaient plutôt ensuite. Il convient donc de rechercher ce qui dans les structures mêmes peut contribuer à expliquer ces contrastes. Les jeunes filles se marient-elles plus jeunes à la ville qu'à la campagne? Sont-elles donc plus longtemps fécondes? Mais à l'inverse meurt-on plus en deçà

sins, les proches et les compagnons de travail de ces justiciers que le tocsin rassemble, tel celui de la Saint-Bartélemy, le 24 août 1572. La tuerie prend ce caractère rituel, qu'ont relevé J. Garrisson-Estèbe et N. Z. Davis avec son cortège de corps mutilés et profanés et de simulacres de justice : elle ne frappe surtout pas les gens d'«état» suspects, parce qu'ils sont riches et puissants et que leur humiliation est une juste revanche comme le pillage de leurs biens, une méritoire compensation, mais plus encore, comme dans les anciennes harelles, parce qu'ils ont failli à leur mission sociale en trahissant la vraie foi qu'ils devaient défendre. Le châtement doit alors être aussi évident que la faute. Le supplice des conseillers au parlement de Toulouse pendus dans leur robe rouge en 1572 rappelle par son cérémonial ceux de Jean de Montaigu et Pierre des Essarts victimes de la violence légale des Bourguignons en 1409 et 1413.

Quand passe la saison des Saint-Barthélemy, pour reprendre l'expression de Michelet, quand s'amorce le grand reflux du protestantisme et le ralliement à la vieille religion de beaucoup de notables désabusés, la violence religieuse demeure, parce que ses conditions objectives n'ont pas disparu. Dans les villes ligueuses notamment, non pas dans celle que garde la Réforme où règne une unité de ton imposée, le fossé reste ouvert entre les «messieurs» si distants, suspects de tiédeur et rejetés comme partisans suspects d'un roi hérétique, et le commun fanatiquement attaché à toutes les valeurs traditionnelles. Le sang coule toujours dans les «émotions» populaires et l'assassinat du président Duranti par les Ligueurs, à Toulouse en 1589, répond tragiquement aux meurtres des conseillers huguenots en 1572. Dans ces affaires, la bourgeoisie «seconde», comme l'appelle H. Drouot, celle qui reste campée aux portes de la noblesse de ville, pactise avec la foule et semble partager ses goûts, ses passions et les rites de la culture populaire.

Pure contingence tactique. Dans les villes, l'heure de la communion en profondeur est passée. Même après le retour au calme, après la cessation des émotions continuelles, rien ne se retrouve plus comme avant. Les solidarités, les ententes, la confiance des corps les uns envers les autres, la commune vision des choses sont atteintes dans la bonne ville divisée contre elle-même, comme un royaume en péril. La violence du peuple y couve toujours, tandis qu'un nouvel ordre s'y forge, puritain, clérical et dévôt. Celui-là que Pierre de l'Estoile voit venir avec joie dans ce mardi-gras du 14 février 1589 fêté en pleine Ligue à la nouvelle manière : « Tant que le jour dura se firent à Paris de belles et dévotes processions au lieu des dissolutions et ordures de masquarades et quaresme prenans qu'on y souloit faire les années précédentes ».

CONCLUSION

En terminant cet essai sur la haine, le sang et les massacres qui laissent la ville déchirée, pantelante et sans force à l'avènement du « bon » roi Henri, je m'exposais à laisser le lecteur sur une vision désolée et désolante. L'histoire des bonnes villes est-elle donc celle d'un échec ? Et de fait, au fil des chapitres, l'on a vu se succéder des jugements pessimistes, les constats de blocage, sinon de faillite : la population urbaine stagne, la ville altièrre se fait détester des campagnes qu'elle méprise, la concorde sociale se rompt, les bourgeois se déguisent en nobles, les pauvres s'accumulent dans les faubourgs, humiliés plutôt qu'aïdés par l'assistance publique, l'économie artisanale ne décolle pas et la révolution industrielle manque son entrée. Symétriquement la ville perd la partie face à l'Etat : la citadelle supplante la libre citée défendue par ses remparts et l'ardeur de ses soldats-citoyens, le quatrième pouvoir s'affaïsse, supplanté par un quatrième état de serviteurs de la couronne, les échevinages croulent sous leurs dettes et ne peuvent plus résister à l'entreprise des commis qui viendront y mettre bon ordre. Plus gravement encore la belle vision unifiante et unifiée que l'on avait du monde se rompt et le théâtre total qui l'exprimait en acte se meurt. Une poignée de clercs d'Eglise et de clercs laïques jette le discrédit sur les mythes, les croyances, les coutumes, les aspirations et la magie innocente des ignorants, en vitupère la grossièreté et leur fond inquiétant de superstition ou d'idolâtrie ; elle accapare l'urbanité pour faire de la culture commune un résidu à l'usage populaire. Pourquoi s'étonner que le temps des précieuses (et des précieux) suive de si près celui des Saint-Barthélemy ?

Tout cela est vrai, mais partiel, parfois même partiel. Mal nécessaire de l'écriture, il faut bien durcir son propos pour tracer des arêtes vives. Les bonnes villes ne sont pas mortes comme cela, un beau jour en 1598 ou en 1614. Une formation sociale, un modèle culturel ne s'évanouissent pas dans un souffle ni même dans l'ouragan d'une tempête, sans laisser de trace ni de prolongement. En dépit de tout ce que porte de renouvellement dans les mentalités la prodigieuse génération des années 1620-1650, le genre de vie urbain élaboré dans les âges précédents tient bon. Est-ce que nombre de sous-préfectures françaises, par-delà le tumulte révolutionnaire et en marge de la vague industrialisante, n'ont pas maintenu jusqu'aux portes du XX^e siècle de fidèles images de ces bonnes villes des premiers temps modernes, rassemblées sous l'égide de monseigneur le lieutenant et du corps de ville, autour des clochers et du tribunal avec leurs bons marchands, leurs honnêtes maîtres artisans et leurs compagnons ?

Et de la même manière, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que tout n'a pas commencé au cours de cette génération des années 1320-1350 qui a vécu pourtant tant de ruptures et de si profondes dans tous les domaines. La bonne ville, en tant que formation sociale autonome,

pointe au cœur des villes médiévales au XIII^e siècle comme l'Etat territorial qu'elle accompagne. Un système qui naît, vit et meurt ne se laisse pas aisément enfermer dans une tranche chronologique définie par deux dates impérieusement fixées. Après l'heure des généralisations outreancières, vient toujours celle des rectifications de part et d'autre des frontières imprudemment tracées.

Mais s'il est aventureux de vouloir préciser avec assurance quand et comment s'est formé, quand et comment s'est effacé un mode de vie, de pensée et de sentiments, du moins peut-on essayer de dire ce qu'il a apporté positivement à l'imposante masse des neuf générations successives qui l'ont partagé.

La longue période des premiers temps modernes, de Philippe le Bel à Henri IV, a été si contradictoirement agitée de terribles secousses, qu'elle semble avoir été dominée par l'angoisse et la délectation morbide de sombres représentations. J. Delumeau a pénétré jusqu'au cœur de cette peur multiforme qui étroit une civilisation tout entière; bientôt heureusement, il nous donnera l'autre panneau du diptyque pour nous faire voir aussi les assurances et les certitudes qu'elle se donne. Dans cet équilibre incertain entre l'obscurité du doute et l'éclatante lumière des évidences, auquel n'échappe aucune culture, la bonne ville apporte un élément de sécurité. Une sécurité physique et tangible d'abord. Qui dira jamais exactement quelle paix secrète a procuré dans le fond des consciences l'assurance conférée par ces hauts murs, ces tours altières et ces portes soigneusement fermées à clés? En ces temps où la maison familiale, ouverte à tous les vents au propre et au figuré, est un bien médiocre refuge pour la quiétude personnelle et l'intimité du foyer, la clôture de la ville est cette barrière qui s'interpose entre l'homme qui doute et les sombres menaces que portent la nuit, l'inconnu et l'imprévisible. C'est une protection dont les contraintes pèsent très rudement sur la vie quotidienne, mais qui est si bonne face à l'ennemi qui rôde « cherchant qui dévorer », que ce soit le soudard redoutable ou l'Ennemi tout court, l'Ennemi diabolique qui rassemble ses fidèles dans la profondeur des forêts ou sur les monts chauves, mais non pas à l'intérieur des villes closes. Contre de tels périls, le laboureur si riche qu'il soit en terres, en attelage ou en économies, est toujours pauvre et démuné : il n'a d'autres remèdes que les recettes de sorcier ou la fuite vers cette bonne ville dont il jalouse la félicité en redoutant la cupidité de ses élites.

Car il est bien vrai aussi que cette ville est un amortisseur de crises. Quand la campagne souffre, quand la demande intérieure s'écroule et que les marchés lointains se ferment, il reste encore entre les mains des collecteurs de taxes, des notaires, des gens de justice et des magistrats assez de ressources pour faire marcher le commerce et maintenir l'activité des métiers. L'économie artisanale manque totalement de souplesse, mais par ses liens étroits avec l'économie domestique, elle laisse une large place aux échanges extra-monnaires, elle s'accommode ainsi d'une croissance douce au rythme de celle des générations. Pour le

«ménager», chef de famille, que ne dévore pas d'autre ambition que celle de bien établir ses enfants, en dépit de tous les hasards d'une existence difficile et des lourds tributs que prélève le malheur des temps, le petit bonheur que donne cette vie mesurée, le réconfort que procurent les réserves accumulées à l'abri du mur protecteur, sont une aubaine en comparaison des aléas inhérents à la vie rurale. Ce n'est tout de même pas l'effet du hasard, si s'est fixée alors cette image bien tracée d'une France solidement structurée d'un bout à l'autre du territoire par ses villes moyennes, les futurs chefs-lieux d'arrondissement. Des villes qui sucent la campagne et qui la dominent, mais non point d'assez haut pour pouvoir l'écraser.

Si la paix est la tranquillité dans l'ordre, on peut dire que cette relative, très relative sécurité, que dispense la bonne ville est d'autant plus assurée qu'elle repose sur une structure équilibrée de la société. Un équilibre nullement égalitaire, mais réel, car jamais peut-être les différences sociales n'ont été mieux intériorisées et intégrées dans un ordre moral que dans nos bonnes villes. La violence de l'émeute qui éclate souvent cependant ne doit pas donner le change. Détestée et caricaturée par les observateurs d'Eglise ou de cour, comme une sorte d'ébranlement satanique des fondements de la morale et de l'ordre naturel, elle n'est en fait qu'un instrument de régulation. Le populaire s'émeut et punit ses dirigeants, quand ils ont mal rempli la fonction qui justifie leur hégémonie sociale et mal joué leur rôle d'intermédiaires et de tampons entre lui et l'Etat. Mais ces mouvements de passion sont brefs et sans prolongement idéologique, car l'oligarchie urbaine, en fait, ne joue pas si mal son rôle. C'est bien par sa résistance sourde d'abord, et surtout ensuite par son alliance avec l'Etat qu'elle obtient dans le royaume pour la ville, et donc aussi pour ses habitants, un traitement privilégié. Au surplus, pour égoïste qu'elle soit (laquelle ne l'est pas?) elle n'est pas en position d'exploiter à fond sa supériorité, parce qu'elle n'ajoute pas la domination économique à la puissance politique. Ses membres ne sont pas les seuls maîtres du capital ni les chefs d'entreprise qui pourraient exercer sur les producteurs la lourde pression que faisait peser sur la plèbe le patriciat médiéval. Ils ne sont pas en mesure de briser la forte autonomie construite par les corps d'arts et métiers avec la lointaine bénédiction du roi. C'est donc au sein du commun lui-même que se développent les pratiques de domination et d'exploitation mais elles ne peuvent aller bien loin, bridées par l'absence de crédit et la résistance de l'atelier familial. Les pauvres ne sont donc pas tant de nouveaux esclaves du travail que des gens en trop, à qui l'ordre hiérarchique de la ville ne sait pas faire une place.

Par le biais de la confrérie, forme généralisée de la vie associative, cet ordre, qu'il serait faux de vouloir idéaliser, se relie à celui du monde total. La bonne ville, corps constitué et ensemble de corps constitués, est faite de petites cellules où peuvent se déployer solidarité et fraternité ; le contrepoids moral aux duretés du conformisme de l'ordre établi est là. Solidarité ici-bas entre frères et confrères, solidarité avec leurs

défunts assurés de bénéficier des mérites du Christ par l'entremise de ceux qu'ils accumulent, solidarité enfin avec ces bons avocats que sont tous les saints patrons. Ces croisements de courants horizontaux et verticaux ne séparent pas plus le corps de l'âme, que le ciel de la terre, le passé sacré du présent et de l'avenir, la contemplation respectueuse de l'ordre de la dérision du Carnaval. La fête, le théâtre bouffon et sacré, les feux de la danse, la joie d'échapper à l'angoisse par le moyen de ce « rire de Pâques » dont M. Bakhtine fait tant de cas, sont le contre-poids culturel de tout ce que secrète de confinement, de rétrécissement peureux et d'angoisse cachée la vie cloîtrée derrière une barrière de murailles. Pourquoi donc ce système urbain, assez régulé en somme, pour durer et perdurer, n'a-t-il pu le faire? Comment répondre à une telle interrogation en trois mots au terme d'un essai déjà trop long? Ce que l'on peut dire seulement, c'est que sa faiblesse majeure est justement de ne pas être réellement un système, mais plutôt un sous-système dépourvu de l'autonomie suffisante pour neutraliser les agressions extérieures. Contraintes des fluctuations démographiques d'abord que la ville ne maîtrise pas. Quand la population rurale s'enfle et que sa houle vient frapper les murs, elle projette sur elle une vague de miséreux auxquels elle ne peut donner ni toit ni emploi, tout juste un peu de pain, grâce aux solidarités qui s'y déploient. La bonne ville ne peut pas sans se détruire, récupérer à son profit l'armée de réserve du travail industriel ni soulager les campagnes surpeuplées pour en permettre la croissance continue.

Contraintes de l'environnement politique aussi. Le système de l'Etat territorial a sa logique de développement qui est la centralisation; l'administration des choses gagne sans cesse, à l'abri de ce gouvernement des hommes qui s'accommodait de l'autonomie des libres communautés. Les bonnes villes, arc-boutées à la souveraineté monarchique, tournaient le dos à ce qui aurait été la logique d'un véritable système urbain, c'est-à-dire la république indépendante. Les pâles répliques qu'en ont tenté les extrémistes de la Ligue en ont montré les limites. Entre l'Etat et la ville s'ouvre alors une compétition dans laquelle le moloch dévorant est gagnant d'avance. Gagnant d'autant plus qu'il trouve ses alliés au sein même de sa rivale, dans les rangs d'une élite qui gâche sa position et trahit sa mission en se constituant en noblesse désurbanisée et pourtant rivée à la ville. La trahison va beaucoup plus loin, puisqu'elle implique l'adoption d'un mode de vie et de goûts intellectuels qui l'amène à renoncer aux parlers, aux croyances et aux mœurs populaires. Divisée contre elle-même, la bonne ville ne peut que périr. Elle ne périt pas vite cependant; c'est de mort lente qu'il faut parler pour cette formation sociale qui ne peut tenir tête aux évêques réformateurs, aux juges puritains, aux intendants plein de zèle, aux ingénieurs militaires pleins de science. Il faudra encore quelques générations, avant que la démolition des remparts, l'application rigoureuse des plans d'alignement, les percées et les places à programme, le rejet des cimetières loin des yeux des vivants, enfin même l'abandon des belles vues cavaliè-

res au profit de la sécheresse des plans géométraux, viennent signifier l'effacement des bonnes villes. Mais ce qu'il faut dire, c'est que ce déclin, dans les conditions où il a été consommé en France, a été celui des autonomies, des libertés et des cultures locales, face à l'uniformisation que répandent conjointement l'Etat centralisateur et l'économie industrielle.



NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Il ne peut être question de donner ici une véritable bibliographie; elle dépasserait de toute manière le cadre de cet essai et, compte tenu de la diversité des sujets abordés, elle ne pourrait être que démesurée.

Serait-elle même vraiment utile? puisque nous disposons à présent de deux instruments de travail inestimable :

– DOLLINGER, Ph., WOLFF, Ph., et GUENÉE, B., *Bibliographie de l'histoire des villes de France*, Paris, 1967, qui inventorie et classe région par région tous les titres utilisables jusqu'à sa date d'édition, et

– *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. DUBY, t. II, *La ville médiévale* par A. CHÉDEVILLE, J. Le GOFF et J. ROSSIAUD, sous la direction de J. Le GOFF, Paris, 1980, qui le complète jusqu'en 1500, pour les publications des vingt dernières années; t. III, *La Ville classique, de la Renaissance aux Révolutions*, sous la direction d'E. Le ROY LADURIE, qui apporte le supplément nécessaire pour le XVI^e siècle.

Il suffira donc de mentionner dorénavant les ouvrages et les travaux qui ont plus particulièrement inspiré ce livre :

A. Les Sources.

Leur foisonnement est à la mesure des aspects innombrables de l'histoire de l'urbanisation. Pour la plupart elles dorment inédites et dispersées dans les riches dépôts d'archives de nos communes. Aucune n'a vraiment été ignorée par une érudition séculaire dont le patriotisme local a décuplé l'énergie, bien peu ont été réellement exploitées à fond. On n'en attend qu'avec plus d'impatience la réalisation d'un grand projet préparé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes du C.N.R.S. : la reproduction sur microfilm des comptes municipaux et des délibérations de corps de ville antérieure au XVII^e siècle dont les copies seront ainsi rassemblées en un seul lieu et aisément consultables.

Quelques titres pris parmi ceux qui ont été cités directement, non sans modernisation de forme.

a) Législation.

– BEAUMANOIR, Ph. de, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. A. SALMON, 2 vol. Paris, 1899.

– *Catalogues des Actes de François I*, 10 vol., Paris, 1887-1908.

– FONTANON, A., *Les édits et ordonnances des rois de France depuis Louys VI dit le Gros jusqu'à présent...* Paris, 1611, t. I.

– JOUSSE, D. *Traité de la juridiction des présidiaux*, Paris, 1757.

– *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, 22 vol. 1723-1849.

– *Ordonnances des rois de France. Règne de François I^{er}*. 8 vol. parus, Paris, 1902...

b) Chroniqueurs, mémorialistes et moralistes.

- *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. S. Luce, 1862.
- *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V.*, éd. Delachenal, 4 vol., 1916-1920.
- *Chronique rimée attribuée à Geoffroi de Paris*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de France*, t. XXII, p. 134-138.
- COMMYNES, Ph. de, *Mémoires*, éd. J. Calmette, Paris, 1924-1925.
- Du FAIL, N., *Propos rustiques*, dans *Conteurs français du XVI^e siècle* éd. P. Jourda, Paris, 1965.
- FROISSART, *Chroniques*, éd. S. Luce, G. Raynouart, L. Mirot, 12 vol. parus (Soc. hist. France).
- *Grandes Chroniques de France*, éd Viard, 7 vol. Paris, 1920 et s. (S. H. F.).
- *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII*, (1405-1449), éd. A. Tuetey, Paris, 1881.
- *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er}*, éd. V.-L., Bourrilly, Paris, 1910.
- *Journal du siège d'Orléans*, éd. P. Charpentier et Ch. Cuissart, Orléans, 1896.
- L'ESTOILE, P. de, *Mémoires-Journaux*, t. IV, Paris, 1875-1883.
- *Le livre de raison de M^e Nicolas Versoris*, éd. G. Fagniez, 1885.
- *Mémoires de Jacques Gaches sur la guerre de religion à Castres et dans le Languedoc*, 1555-1610, éd. Ch. Pradel, Paris, 1879.
- MÉZIÈRES, Ph. de, *Le songe du vieil pèlerin*, edited by G. W. Coopland, 2 vol. Cambridge, 1969.
- MONSTRELET, E., *Chroniques*, éd. Douët d'Arcq, 6 vol. 1857-1862.
- PISAN, Christine de, *Le Livre du corps de policie*, éd. H. Lucas, Paris, 1967.
- SEYSSSEL, Cl. de, *La Monarchie de France et deux autres fragments politiques*, établis et présentés par J. Poujol, Paris, 1961.

c) Recueils de documents

- D'ALAUZIER, L., « Statuts des merciers du Languedoc en 1395 », *Annales du Midi*, 1950, p. 54-57.
- *Archives historiques du Poitou*, t. VIII, Poitiers, 1879, p. 427, Lettres patentes de François I^{er} portant congé de fortifier Montmorillon (juin 1523).
- CHEVALIER, C., *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise (1421-1789)*, suivi de documents inédits relatifs à la ville, Tours, 1874.
- FAGNIEZ, G., *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*. t. II, XIV^e siècle, Paris, 1900.
- GEREMEK, B., *Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600)*, Paris, 1980 (Archives).
- GUÉNÉE, B., et LEHOUX, Fr., *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.
- *Les métiers et corporations de la ville de Paris. XIII^e siècle. Le Livre des métiers d'Etienne Boileau*, pub. par R. de Lespinasse et F. Bonnardot, Paris, 1879.
- *Les Métiers et corporations de la ville de Paris, XIV^e-XVIII^e siècle*, pub. par R. de Lespinasse, t. I-III, Paris, 1886-1897.
- TIMBAL, P.-C., et collab. *La Guerre de Cent ans vue à travers les registres du parlement (1337-1369)*. Paris, 1961.
- RIGAUDIÈRE, A., *L'assiette de l'impôt direct à la fin du XIV^e siècle : le livre d'estimes des Consuls de Saint-Flour pour les années 1380-1385*. Paris, 1977.

B. Villes et bonnes villes.

a) Synthèses et problèmes.

Sur les problèmes et questions que soulèvent la ville comme formation sociale et système :

- BAREL, Y., *La Ville médiévale, système social, système urbain*, Grenoble, 1975.
- BRAUDEL, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 vol. Paris, 1979.
- CHAUNU, P., *La Civilisation de l'Europe classique*, Paris, 1966.
- DELUMEAU, J., *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, 1967.
- FOSSIER, R., *Histoire sociale de l'Occident médiéval*, Paris, 1970.
- *Histoire économique et sociale de la France*, sous la dir. de F. BRAUDEL et L. LABROUSSE, t. I, *De 1450 à 1660*, premier volume, *L'Etat et la ville*, par P. CHAUNU et R. GASCON, Paris, 1977.
- « Histoire et urbanisation », dans *Annales, économies, sociétés, civilisations*, numéro spécial juil.-août 1970.
- JORIS, A., « La Notion de ville », dans *Les Catégories en histoire*, Bruxelles, 1969.
- Le GOFF, J., « Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale. Etat de l'enquête », *Annales E.S.C.*, 1970, p. 924-946.
- LABORIT, H., *L'Homme et la ville*, Paris, 1971.
- MICHAUD-QUENTIN, P., *Universitas. Expressions du mouvement communautaire dans le Moyen Age latin*, Paris, 1970.
- MUMFORD, L., *La Cité à travers l'histoire*, Paris, 1964.
- SJOBERT, G., *The Preindustrial City, Past and Present*. rééd. MacMillan, 1966. Sans oublier naturellement *Histoire de la France urbaine*, et notamment t. I, *Introduction* par G. DUBY, (35 p.) et t. II, *Introduction* par J. Le GOFF, p. II-25.
- Le problème particulier posé par la bonne ville et sa place dans l'histoire du vocabulaire a été posé par MANDUECH, G. « La bonne ville, origines et sens de l'expression », *Annales E.S.C.*, 1972, p. 1441-1448., et repris par M. FRANÇOIS, « Les bonnes villes », *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscriptions et B. Lettres*, 1975, nov.-déc., p. 551-560. La position de la Bonne ville dans son pays avait déjà été largement considérée par JOSET, C.-J., *Les villes au pays de Luxembourg (1196-1383)*, Bruxelles-Louvain, 1940 et vient d'être revue plus largement par RIGAUDIÈRE, A., *Saint-Flour, ville d'Auvergne au bas Moyen Age, étude d'histoire administrative et financière*, 2 vol., Paris, 1982, 1005 p. (p. 607-620).

b) Parmi les monographies anciennes et récentes.

Un choix s'impose dans la masse impressionnante qu'elles constituent, d'autant plus que beaucoup prennent un point de vue anecdotique et descriptif ou purement institutionnel avec le seul éclairage des textes statutaires et n'aident guère au progrès d'une histoire de l'urbanisation. J'ai utilisé surtout :

- CAZELLES, R., *Nouvelle Histoire de Paris. De la fin du règne de Philippe-Auguste à la mort de Charles V, 1223-1380*. Paris, 1972.
- CHEVALIER, B., *Tours ville royale, 1356-1520; origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Age*. Louvain-Paris, 1975.
- DESPORTES, P., *Reims et les Rémois aux XIII^e et XIV^e siècles*. Paris 1979.
- FAVIER, J., *Nouvelle Histoire de Paris. Paris au XV^e siècle. 1380-1500*. Paris, 1974.
- FAVREAU, R., *La Ville de Poitiers à la fin du Moyen Age. Une capitale régionale*, 2 vol. Poitiers, 1978.
- FOURNIAL, E., *Les Villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1967.
- *Histoire d'Aix-en-Provence*, sous la dir. de M. VOVELLE, 1977.
- *Histoire d'Angers*, sous la dir. de F. LEBRUN, Toulouse, 1975.
- *Histoire de Bordeaux*, sous la dir. de Ch. HIGOUNET, t. 3, *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, sous la dir. d'Y. RENOARD, et t. 4, *Bordeaux de 1453 à*

- 1715, sous la dir. de R. BOUTRUCHE, Bordeaux 1965, 1966.
- *Histoire de Lyon et du Lyonnais*, sous la dir. d'A. LATREILLE, Toulouse, 1975.
- *Histoire de Nantes*, sous la dir. de P. BOIS, Toulouse, 1977.
- *Histoire de Rouen*, sous la dir. de M. MOLLAT, Toulouse, 1978.
- *Histoire de Marseille*, sous la dir. d'E. BARATIER, Toulouse, 1973.
- *Histoire de Rennes*, sous la dir. de J. MEYER, id., 1972.
- *Histoire de Toulouse*, sous la dir. de Ph. WOLFF, id., 1974.
- LEGUAY, J.-P., *Un réseau urbain au Moyen Age. Les villes du duché de Bretagne aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1981.
- LEGUAY, J.-P., *La Ville de Rennes au XV^e siècle à travers les comptes des miseurs*. Paris, 1968.
- MAUGIS, E., *Recherches sur les transformations du régime politique et social de la ville d'Amiens*. Paris, 1906.
- PRAROND, E., *Histoire d'Abbeville*, t. I et II. Paris, 1891-1899, *La Ligue à Abbeville, 1576-1584, 1868-1873*.
- RIGAUDIÈRE, A., *Saint-Flour*.

C. Points de vue sur l'urbanisation au temps des bonnes villes.

a) La démographie.

Impossible à faire et cependant nécessaire, l'histoire de la démographie a reposé sur un trop grand nombre de données fantaisistes qu'il faut apprendre à écarter, mais elle a beaucoup progressé récemment grâce à d'excellents travaux :

- BARATIER, E., *La Démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle avec chiffres de comparaison pour le XVIII^e siècle*, Paris, 1961.
- BARDET, J.-P., « La démographie des villes de la modernité (XVI^e-XVIII^e siècles), mythes et réalités », *Annales démog. hist.*, 1974, p. 101-126.
- BAUTIER, R.-H., « Feux, population et structures sociales au milieu du XV^e siècle, l'exemple de Carpentras », *Annales E.S.C.*, 1959, p. 255-268.
- BIRABEN, J.-N., *Les Hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vol., Paris, 1975-1976.
- BOIS, G., *Crise du féodalisme. Economie rurale et démographie en Normandie orientale du début du XIV^e siècle au milieu du XVI^e siècle*, Paris, 1976.
- CAZELLES, R., « La Population de Paris avant la peste noire », *c-r. Ac. Inscr. & B. L.* nov-déc. 1966.
- CROIX, A., *Nantes et le pays nantais au XVI^e siècle. Etude démographique*, Paris, 1974.
- DESPORTES, P., « La Population de Reims au XV^e siècle d'après un dénombrement de 1422. » *Le Moyen Age*, 1966, p. 463-509.
- *La Démographie médiévale, sources et méthodes*, Annales Fac. Lettres & sc. humaines, Nice, n° 17, 1972.
- DUBOIS, H., « L'histoire démographique de Chalon-sur-Saône à la fin du XIV^e siècle d'après les *cherches des feux* », dans *Démographie méd.*, p. 89-102.
- DUPAQUIER, J., « De l'animal à l'homme : le mécanisme autorégulateur des populations traditionnelles », *Revue de l'inst. de sociologie*, 1972, p. 177-211.
- GASCON, R., « Immigration et croissance urbaine au XVI^e siècle : l'exemple de Lyon (1529-1563) », *Annales E.S.C.*, 1970, p. 988-1001.
- GENICOT, L., « Les grandes villes de l'Occident en 1300 », dans *Economies et sociétés au Moyen Age, mélanges E. Perroy*, 1973, p. 199-219.
- GRAMAIN, M., « Un exemple de démographie méridionale; la viguerie de Béziers dans la première moitié du XIV^e siècle », dans *Démographie médiévale*, p. 33-51.
- GUÉROUT, J., « Fiscalité, topographie et démographie à Paris au Moyen Age », *Bibliothèque de l'Ec. des Chartes*, t. CXXX, 1972.

- HEERS, J., « Les limites des méthodes statistiques pour les recherches de démographie médiévale », *Annales Démog. Historique*, 1968, p. 43-72.
- HERLIHY, D., et KLAPISCH-ZUBER, Ch., *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*. Paris, 1978 (à titre de comparaison).
- HIGOUNET-NADAL, A., *Les comptes de la taille et les sources de l'histoire démographique de Périgueux au XIV^e siècle*, Paris, 1965.
- HIGOUNET-NADAL, A., *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Etude de démographie historique*. Bordeaux, 1978.
- Le ROY LADURIE, E., et COUPERIE, P., « Le Mouvement des loyers parisiens de la fin du Moyen Age au XVIII^e siècle », *Annales E.S.C.*, 1970, n° 4, p. 1002-1019.
- LOT, F., *Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, Paris, 1945-1953, 3 vol.
- MOLS, P. R., *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIV^e au XVIII^e siècle*, 3 t., Louvain, 1954.
- NEVEUX, H., « La Mortalité des pauvres à Cambrai, 1377-1473 », *Ann. Démog. hist.*, 1968, p. 73-97.
- RUSSELL, J.-C., « L'Evolution démographique de Montpellier au Moyen Age », *Annales du Midi*, 1962, p. 345-363.
- WOLFF, Ph., *Les «Estimes» toulousaines des XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, 1956.
- WOLFF, Ph., « Trois études de démographie médiévale en France méridionale », 1957, repris dans *Regards sur le Midi médiéval*, 1978, p. 353-361.

b) La ville et l'Etat.

Point de vue dédaigné aujourd'hui, comme si l'histoire politique, qui est celle de la société globale prise dans son perpétuel changement, pouvait être laissée de côté.

I. La géographie administrative.

- DUPONT-FERRIER, G., « Essai sur la géographie administrative des élections financières », *Annuaire-bulletin de la Soc. d'hist. de France*, 1928, p. 193-342, 1929, p. 223-391.
- DUPONT-FERRIER, G., *Gallia regia ou état des officiers royaux des bailliages et sénéchaussées de 1328 à 1515*, 6 vol. Paris, 1942-47.
- FAWTIER, R., « Comment le roi de France au début du XIV^e siècle pouvait-il se représenter son royaume? dans *Mélanges P.-E., Martin*, Genève, 1961, p. 65-77.
- GUENÉE, B., « Espace et Etat dans la France du bas Moyen Age », *Annales E.S.C.*, 1968, p. 744-758.
- GUENÉE, B., « La Géographie administrative de la France à la fin du Moyen Age; élections et bailliages », *Le Moyen Age*, t. LXVII, 1961, p. 293-323.

2. Mouvements d'opinion et relations mutuelles.

- ARTONNE, A., *Le Mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315*, Paris, 1912.
- BARNAVI, E., « Centralisation ou fédéralisme? Les relations entre Paris et les villes à l'époque de la Ligue (1585-1594) », *Revue historique*, t. 526, 1978, p. 335-344.
- CAILLET, L., *Etude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI (1417-1483)*. Paris, 1909.

- CAZELLES, R., « Une exigence de l'opinion depuis Saint Louis : la réformation du royaume », *Ann.-Bul. Soc. hist. France*, t. 469, 1963, p. 91-99.
 - CAZELLES, R., *La Société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*. Paris, 1958.
 - CHEVALIER, B., « The « Bonnes villes » and the King's Council in fifteenth Century France » dans *The Crown and local Communities in England and France in the fifteenth Century*, Gloucester, Alan SUTTON, 1981, p. 110-128.
 - CHEVALIER, B., « La politique de Louis XI à l'égard des bonnes villes; le cas de Tours », *Le Moyen Age*, t. XXXIV, 1964, p. 473-504.
 - CHEVALIER, B., « Pouvoir royal et pouvoir urbain à Tours pendant la guerre de Cent ans », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1974, p. 365-392, 681-707.
 - CLAMAGERAN, J.-J., *Histoire de l'impôt en France*, t. I et II. Paris, 1867-1868.
 - DROUOT, H., *Mayenne et la Bourgogne. Etude sur la Ligue, 1587-1596*. 2 vol. Paris, 1937.
 - FAVIER, J., *Philippe le Bel*. Paris, 1978.
 - GANDILHON, R., *Politique économique de Louis XI*. Paris, 1941.
 - GARRISSON-ESTEBE, J., *Protestants du Midi, 1559-1598*. Toulouse, 1980.
 - GILLES, H., *Les Etats de Languedoc au XV^e siècle*. Toulouse, 1965.
 - GUENÉE, B., *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les Etats*. Paris, 1971.
 - *Histoire des Protestants en France*, sous la dir. de R. MANDROU. Toulouse, 1977.
 - IMBART DE LA TOUR, P., *Les Origines de la Réforme*, t. I *La France moderne*, 2^e éd. Melun, 1948.
 - JACQUART, J., *François I^{er}*. Paris, 1981.
 - LEWIS, P., *La France à la fin du Moyen Age*. Paris, 1977.
 - MAJOR, R.-M., *The Deputies to the Estates general in Renaissance France*. Madison, 1960.
 - MAJOR, R.-M., *Representative Institutions in Renaissance France, 1421-1559*. Madison, 1960.
 - PICOT, G., *Histoire des états généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614*, t. I, Paris, 1872.
 - REY, M., *Le Domaine du roi et les finances extraordinaires sous Charles VI, 1328-1413*. Paris, 1965.
 - SÉE, H., *Louis XI et les villes*. Paris, 1891.
 - TAYLOR, Ch. H., « An Assembly of French towns in march 1318 », *Speculum*, t. XIII, 1938, p. 295-303.
 - TAYLOR, Ch. H., « Assemblies of French towns in 1316 », *Speculum*, t. XIV, 1939, p. 273-299.
 - VIALA, A., *Le Parlement de Toulouse et l'administration royale laïque, 1420-1525 environ*, 2 vol., Albi, 1953.
3. Révoltes urbaines.
- BERCÉ, Y., *Histoire des Croquants ; étude sur les soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France*, 2 vol. Genève, 1974.
 - CAZELLES, R., « Le Parti navarrais jusqu'à la mort d'Etienne Marcel », *Bull. phil. et hist. (jusqu'à 1610)...* 1960 (1961), II, p. 839-869.
 - DOGNON, P., « Les Armagnacs et les Bourguignons, le comte de Foix et le Dauphin en Languedoc, 1416-1420 », *Annales du Midi*, 1889.
 - FEDOU, R., « Le Cycle médiéval des révoltes lyonnaises », *Cahiers d'histoire*, t. 18, 1973, p. 233-247.
 - FEDOU, R., « Une Révolte populaire à Lyon au XV^e siècle, la rebeune de 1436 », *Cahiers d'hist.*, 1958, p. 129-149.

- GIGON, J.-L., *La Révolte de la gabelle en Guyenne (1548-1549). Contribution à l'histoire de l'impôt sous l'Ancien Régime*. Paris, 1906.
- LEGUAI, A., « Emeutes et troubles d'origine fiscale pendant le règne de Louis XI », *Le Moyen Age*, t. XXII, 1967, p. 447-488.
- LEGUAI, A., « Les Troubles urbains dans le nord de la France à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle », *Rev. d'hist. écon. et soc.*, 54^e vol., 1976, p. 281-303.
- LEGUAI, A., « Troubles et révoltes sous le règne de Louis XI », *Revue historique*, t. 506, 1973, p. 285-324.
- MIROT, L., *Les Insurrections urbaines au début du règne de Charles VI, 1380-1383*, Paris, 1905.
- MOLLAT, M., et WOLFF, Ph., *Ongles bleus, Jacques et Ciompi. Les Révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1970.
- WOLFF, Ph., « Les Luites sociales dans les villes du Midi français », 1947, repris dans *Regards sur le Midi méd.*, p. 77-89.

c) La défense.

- BÉCET, M., « Comment on fortifiait une petite ville pendant la guerre de Cent Ans. La fortification de Chablis au XV^e siècle », *Annales de Bourgogne*, 1949, p. 7-30.
- BOSSUAT, A., *Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre*. Paris, 1936.
- CHEVALIER, B., « L'Organisation militaire à Tours au XV^e siècle, *Bull. phil. et hist. (jusqu'à 1610)*... 1959, p. 445-459.
- CONTAMINE, Ph., « Les Fortifications urbaines en France à la fin du Moyen Age. Aspects financiers et économiques », *Revue historique*, t. 527, 1978, p. 23-47.
- ENLART, L., *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, I^{re} partie, Architecture, II, *Architecture civile et militaire*. Paris, 1904.
- FINO, J.-F., *Forteresse de la France médiévale. Construction, attaque, défense*. Paris, 1967.
- FOURNIER, G., *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'armorial de Guillaume Revel*, Genève, 1973.
- GUILBERT, S., « Les Fortifications de Châlons-sur-Marne à la fin du Moyen Age », *Actes du 95^e congrès national des soc. sav.*, Reims, 1970. Section d'archéologie et d'hist. de l'art. Paris, 1974, p. 195-203.
- MESQUI, J., *Provins. La fortification d'une ville au Moyen Age*. Paris, 1979.
- MICHAUD-FRÉJAVILLE, F., « La Forteresse d'Orléans, XIV^e-XV^e siècle, dans *Le Paysage urbain au Moyen Age*, Lyon, 1981, p. 61-78.
- RITTER, R., *Châteaux, donjons et places fortes. L'architecture militaire*, Paris, 1953.
- ROCOLLE (colonel) *Deux mille ans de fortifications françaises*. Limoges-Paris, 1973, 2 vol.
- SALCH, Ch.-L., *Atlas des villes et villages fortifiés en France (Moyen Age)*. Strasbourg, 1978.

D. Economie et société.

On trouvera groupés ici des titres utilisés tant dans la première que dans la deuxième partie, et même dans la troisième à propos de la violence.

a) La société bourgeoise.

- AUTRAND, Fr., *Naissance d'un grand corps. Les gens du parlement de Paris. 1345-1454*. Paris, 1981.
- AUTRAND, Fr., « Offices et officiers royaux en France sous Charles VI », *Revue hist.*, t. 242, 1969, p. 285-338.

- BLOCH, J.-R., *L'Anoblissement en France au temps de François I^{er}*. Paris, 1934.
- COUTURIER, M., *Recherches sur les structures sociales de Châteaudun, 1525-1789*. Paris, 1969.
- ESTÈBE, J., « La Bourgeoisie marchande et la terre à Toulouse au XVI^e siècle, 1519-1560 », *Annales du Midi*, t. LXXVI, 1964, p. 457-467.
- FAVIER, J., *Les contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent Ans. Les rôles d'impôts de 1421, 1423 et 1438*. Genève-Paris, 1970.
- FAVIER, J., « Une ville entre deux vocations : la place d'affaires de Paris au XV^e siècle », *Annales E.S.C.*, 1973, p. 1245-1279.
- FEDOU, R., « Une famille aux XIV^e et XV^e siècles : les Jossard de Lyon », *Annales E.S.C.*, 1954, p. 461-480.
- FEDOU, R., *Les Hommes de loi lyonnais à la fin du Moyen Age. Etude sur les origines de la classe de robe*. Paris, 1964.
- FOURQUIN, G., *Les Campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age, du milieu du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*. Paris, 1964.
- GEOFFROY, P., « Recherches sur la fortune des bourgeois dijonnais au XV^e siècle », *Annales de Bourgogne*, XX, 1948, p. 221-226.
- GOURON, A., « Le Rôle social des légistes dans les villes méridionales au Moyen Age », dans *Villes de l'Europe médit. et de l'Europe occid. du M. A. au XIX^e siècle*. Nice, 1969, p. 63-64.
- GUENÉE, B., *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Age, vers 1380-vers 1550*. Paris, 1963.
- HUPPERT, G., *Les Bourgeois gentilsbommes. An Essay on the Definition of elites in Renaissance France*. Chicago et Londres, 1977.
- JACQUART, J., *La Crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670*. Paris, 1974.
- LE ROY LADURIE, E., *Les Paysans de Languedoc*, 2 vol. Paris, 1966.
- LORCIN, M.-Th., *Les Campagnes de la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e siècles*. Lyon, 1976.
- MAUGIS, E., *Essai sur le recrutement et les attributions des principaux officiers du siège du bailliage d'Amiens*. Amiens, 1906.
- MOUSNIER, R., *La Vénéralité des offices sous Henri IV et Louis XIII*. Rouen, 1945 (le premier chapitre).
- VALOUS, G. de, *Le Patriciat lyonnais aux XIII^e-XV^e siècles*. Paris, 1973.
- WOLFF, Ph., « La Noblesse toulousaine, essai sur son histoire médiévale », 1976, dans *Regards sur le Midi méd.*, p. 213-231.

b) Commerces, marchands et métiers.

- ACLOQUE, G., *Les Corporations, l'industrie et le commerce de Chartres du XI^e siècle à la Révolution*. Paris, 1917.
- BAULANT, M., « Le Prix des grains à Paris de 1431 à 1788 », *Annales E.S.C.*, 1968, p. 520-540.
- BAULANT, M., « Le Salaire des ouvriers du bâtiment à Paris de 1400 à 1726 », *Annales E.S.C.*, 1971, p. 463-481.
- BIBOLET, Fr., « Les Métiers à Troyes aux XIV^e et XV^e siècles, Actes du 95^e congrès nat. des soc. sav., Reims, 1970, *Phil. et hist. jusqu'à 1610*, II, Paris, 1974, p. 113-132.
- BILLIQUOD, J., « Le Roi des merciers du comté de Provence », *Bull. phil. et hist.*, 1922-1923, p. 43-73.
- *The Cambridge Economic History of Europe*, t. III, *Economic organization and policies in the Middle Ages*, ed. Postan, M.M., Rich., E.E., et Miller, E., 1965, et dans t. IV, *Prices in Europe from 1450 to 1750*, par F. BRAUDEL et F. SPOONER.

- CASTER, G., *Le Commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse de 1450 environ à 1561*. Toulouse, 1963.
 - COORNAERT, E., *Un centre industriel d'autrefois. La draperie-sayerterie d'Hondschoote (XIV^e-XVIII^e siècle)*. Paris, 1930.
 - COORNAERT, E., *Les Corporations en France avant 1789*. Paris, 1941.
 - COORNAERT, E., « Draperies rurales, draperies urbaines. L'évolution de l'industrie rurale au Moyen Age et au XVI^e siècle », *Revue belge de phil. et d'hist.*, t. XXVIII, 1950, p. 60-98.
 - COORNAERT, E., « La Politique économique de la France au début du règne de François I^{er}, *Annales de l'Univ. de Paris*, 8^e année, n^o 5, 1933, p. 414-427.
 - DAVIS, N.Z., « Grève et salut à Lyon » dans *Les Cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au XVI^e siècle*. Paris, 1979, p. 15-39.
 - DAVIS, N.Z., « A Trade Union in Sixteenth Century France », *The Economic History Review*, 19, 1966, p. 48-69.
 - DUBOIS, H., *Les Foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen Age, vers 1280-vers 1430*. Paris, 1976.
 - ESTÈBE, J., « Le Marché toulousain des étoffes entre 1519 et 1560 », *Annales du Midi*, t. LXXV, 1963, p. 183-194.
 - FAGNIEZ, G., *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIII^e et au XIV^e siècle*. Paris, 1877.
 - GASCON, R., *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle. Lyon et ses marchands*. 2 vol. Paris, 1972.
 - GEREMEK, B., *Le Salarariat dans l'artisanat parisien aux XIII^e-XV^e siècles*. Paris, 1969.
 - GOURON, A., *La Réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Age*. Genève, 1958.
 - HAUSER, H., *Ouvriers du temps passé*. Paris, 1927.
 - HEERS, J., *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles ; aspects économiques et sociaux*. Paris, 1970.
 - HEERS, J., *Le Travail au Moyen Age*. Paris, 1965.
 - *Histoire du commerce de Marseille*, sous dir. G. RAMBERT, 5 vol. 1949-1956.
 - MAUGIS, E., « La Saieterie à Amiens, 1480-1587, *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, à part, 1907.
 - MAURO, F., *Le XVI^e siècle européen ; aspects économiques*. Paris, 1966.
 - MOLLAT, M., *Le Commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*. Paris, 1952.
 - NEF, J.U., *La Naissance de la civilisation industrielle et le monde contemporain*. Paris, 1954.
 - OLIVIER-MARTIN, Fr., *L'Organisation corporative de la France d'Ancien Régime*. Paris, 1938.
 - PERROY, E., « Wage Labour in France in the later Middle Ages », *The Economic History Review*, 2^e série, vol. VIII, 1955, p. 232-239.
 - WOLFF, Ph., « Les Bouchers de Toulouse », 1953, dans *Regards sur le Midi méd.*, p. 107-124.
 - WOLFF, Ph., *Commerce et marchands de Toulouse, vers 1350-vers 1450*. Paris, 1954.
 - WOLFF, Ph., « La Draperie en Languedoc du XII^e au début du XVII^e siècle », 1970, *Regards sur le Midi méd.*, p. 437-470.
- c) Les Juifs, les pauvres, les marginaux.
- BLUMENKRANZ, B., et collab., *Histoire des Juifs en France*. Toulouse, 1972.
 - GASCON, R., « Economie et pauvreté aux XVI^e et XVII^e siècles. Lyon, ville

- exemplaire et prophétique », dans *Etudes sur l'histoire de la pauvreté*, sous la direction de M. Mollat, Paris, 1974, p. 747-760.
- GEREMEK, B., « Criminalité, vagabondage, paupérisme : la marginalité à l'aube des temps modernes », *Rev. d'hist. mod. et contemp.*, t. XXI, 1974, p. 337-375.
 - GEREMEK, B., *Les Marginaux parisiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1976.
 - GRAUS, F., « Au bas Moyen Age, pauvres des villes et pauvres des campagnes », *Annales, E. S. C.*, 1961, p. 1053 ss.
 - LORCIN, M.-Th., « Les Paysans et la justice dans la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e siècles », *Le Moyen Age*, t. XXIV, 1968, p. 269-300.
 - MISRAKI, J., « Criminalité et pauvreté en France à l'époque de la guerre de Cent Ans », dans *Etudes sur l'hist. de la pauvreté*, p. 535-546.
 - MOLLAT, M., *Les Pauvres au Moyen Age. Etude sociale*. Paris, 1978.

Mémoires inédits :

- JEANTIN, D., et JUIN, P., *Criminalité et délinquance au cours de la première moitié du XV^e siècle dans les pays de la Loire moyenne*, mémoire de maîtrise dactyl. Univ. de Tours, Sciences de l'homme, 1976.
- PETIT, J., *Recherches sur la criminalité dans les pays de la Loire moyenne à la fin du XIV^e siècle d'après les lettres de rémission, idem*, 1978.

E. Urbanisme, police et gestion urbaine.

a) Topographie et paysage urbain.

- ADHÉMAR, J., « Notes sur les plans de ville de France au XVI^e siècle », dans *Urbanisme et architecture... Mélanges Lavedan*, Paris, 1954, p. 17-19.
- ARIÈS, Ph., *L'Homme devant la mort*, Paris, 1977.
- BOUDON, Fr., et CHASTEL, A., COUZY, H., HAMON, F., *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*. 2 vol., Paris, 1977.
- BOUDON, Fr., « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale », *Annales E. S. C.* 1975, p. 773-818.
- CHAUNU, P., BARDET, J.-P., DESERT, C., NEVEUX, H., GOUHIER, P., *Le Bâtiment, enquête d'histoire économique, XIV^e-XIX^e siècle*, t. I, Maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle. Paris, 1971.
- CHEVALIER, B., « Le Paysage urbain à la fin du Moyen Age : imaginations et réalité », dans *Le Paysage urbain*, Lyon, 1981, p. 7-21.
- CROZET, R., *Villes d'entre Loire et Gironde*. Paris, 1949.
- FÉVRIER, P.-A., « Les Transformations du paysage architectural en Provence orientale, XV^e-XVI^e siècle », *Provence historique*, t. XXV, 1975, p. 353-363.
- GALINIÉ, H., « Fouilles archéologiques sur le site de Saint-Pierre-le-Puellier, 1969-1974 », *Bul. soc. archéo. Touraine*, 1976, à part p. 1-19.
- GANSHOF, F.L., *Essai sur le développement des villes d'entre Loire et Rhin au Moyen Age*. Paris-Bruxelles, 1943.
- HIGOUNET-NADAL, A., « Hygiène, salubrité, pollution au Moyen Age : l'exemple de Périgueux », *Annales de démog. hist.*, 1975, p. 81-92.
- LAVEDAN, P., *Histoire de l'urbanisme*, t. II, Renaissance et Temps modernes, 2^e éd. Paris, 1959.
- LAVEDAN, P., et HUGUENEY, J., *L'Urbanisme au Moyen Age*. Paris, 1974.
- LAVEDAN, P., *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme*. Paris, 1926.
- LAVEDAN, P., *Représentation des villes dans l'art du Moyen Age*. Paris, 1954.

- NEVEUX, H., « Démographie et habitat en Cambrésis, XV^e-XVI^e siècles », *Ann. démog. hist.*, 1975, p. 25-28.
- NEVEUX, H., « Structure et fonctions des maisons de Cambrai au XV^e siècle », *Actes du 95^e congrès nat. soc. sav.*, archéologie, Paris, 1974, p. 205-216.
- QUENEDEY, R., *L'Habitation rouennaise. Etude d'histoire, de géographie et d'archéologie rouennaises*. Rouen, 1926.
- ROUX, S., « Eléments quantitatifs pour une histoire urbaine : la rue Saint-Victor à Paris, du milieu du XIV^e au milieu du XV^e siècle », *Economies et sociétés... Mél. Perroy*, Paris, 1973, p. 518-524.
- ROUX, S., « L'Habitat urbain au Moyen Age. Le quartier de l'université de Paris », *Annales E. S. C.*, 1969, p. 1196-1219.
- ROUX, S., *La Maison dans l'histoire*. Paris, 1976.
- ROUX, S., « La Construction courante à Paris du milieu du XIV^e siècle à la fin du XV^e siècle », dans *La Construction au Moyen Age*, actes du congrès de la soc. des hist. méd. Paris, 1973, p. 175-189.
- STOUFF, L., *Ravitaillement et alimentation en Provence aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, 1970.

b) Les institutions.

- BOULET-SAUTEL, M., « L'Emancipation urbaine dans les villes du centre de la France », *Recueils de la Soc. J. Bodin*, VI, *la Ville*, Bruxelles, 1954, p. 371-406.
- BOURGIN, G., *La Commune de Soissons et le groupe communal soissonnais*. Paris, 1908.
- CASTALDO, A., *Seigneurs, villes et pouvoir royal en Languedoc. Le Consulat médiéval d'Agde (XIII^e-XIV^e siècle)*. Paris, 1974.
- CHEVRIER, G., « Les Villes du duché de Bourgogne du XIII^e à la fin du XV^e siècle. Organisation administrative et judiciaire » ; *Rec. soc. J. Bodin, ibidem*, p. 407-443.
- CLAUDON, F., *Histoire de Langres et de ses institutions municipales jusqu'au commencement du XVI^e siècle*. Dijon, 1954.
- DELCAMBRE, E., *Une institution municipale languedocienne, le consulat du Puy-en-Velay, des origines au XVI^e siècle*. Le Puy-en-Velay, 1933.
- DOGNON, P., *Les Institutions du pays de Languedoc du XIII^e siècle aux guerres de religion*, Toulouse-Paris, 1896.
- DOUCET, R., *Les Institutions de la France au XVI^e siècle*, 2 vol. Paris, 1948.
- FLAMMERMONT, J., *Histoire des institutions municipales de Senlis*. Paris, 1881.
- GIRY, A., *Les Etablissements de Rouen...*, 2 vol. Paris, 1883-1885.
- GLÉNISSON, J., HIGOUNET, Ch., « Remarques sur les comptes et sur l'administration financière des villes françaises entre Loire et Pyrénées du XIV^e au XV^e siècle, dans *Finances et comptabilités urbaines du XIII^e au XV^e siècle*, Actes du colloque internat. de Blanckenberge, 1962, Bruxelles, 1964, p. 31-74.
- GUILBERT, A., *Histoire des villes de France avec une introduction générale pour chaque province*. 6 vol. Paris, 1845-1848.
- HUMBERT, Fr., *Les Finances municipales de Dijon du milieu du XIV^e siècle à 1477*. Paris, 1961.
- LABANDE, L.-H., *Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XV^e siècle*. Paris, 1892.
- LARONZE, Ch., *Essai sur le régime municipal en Bretagne pendant les guerres de religion*. Paris, 1890.
- MAUGIS, E., *Essai sur le régime financier de la ville d'Amiens du XIV^e à la fin du XVI^e siècle (1356-1588). Etude d'histoire municipale, I*, Amiens, 1898.

- PETIT-DUTAILLIS, Ch., *Les communes françaises. Caractères et évolution des origines au XVIII^e siècle*. Paris, 1970.
- PLAISSE, A. et S., *La Vie municipale à Evreux pendant la guerre de Cent Ans*. Evreux, 1978.
- RICHET, D., *La France moderne. L'esprit des institutions*. Paris, 1973.
- ROSSIAUD, J., « Problèmes fiscaux urbains à la fin du Moyen Age », *Cahiers d'histoire*, IX, 1964, p. 325-354, X, 1965, p. 5-35.
- TESTAUD, G., *Des juridictions municipales en France, des origines jusqu'à l'ordonnance de Moulins*. Paris, 1901.
- TIMBAL, P.-C., « Les Villes de consulat dans le Midi de la France. Histoire de leurs institutions administratives et judiciaires ». *Rec. soc.*, J. Bodin, VI, *La Ville*, 1954, p. 343-370.
- TURLAN, J., *La Commune et le corps de ville de Sens, 1146-1789*. Paris, 1932.
- VIOLLET, P., *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, 3 vol., Paris, 1898-1903.
- ZELLER, G., *Les Institutions de la France au XVI^e siècle*. Paris, 1948.

c) Les services.

- ARIÈS, Ph., *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, 1975.
- CAROLUS-BARRÉ, L., « Les Ecoles dans les villes de l'ancien diocèse de Soissons au Moyen Age », *Bull. phil. et hist. Jusqu'à 1610*, 1973-1976, p. 77-118.
- CARRÉ, G., *L'Enseignement secondaire à Troyes du Moyen Age à la Révolution*. Paris, 1888.
- DAVIS, N.Z., « Assistance, humanisme et hérésie : le cas de Lyon », dans *Les Cultures du peuple...* p. 40-112.
- DESPORTES, P., « L'Enseignement à Reims aux XIII^e et XIV^e siècles », *Actes du 95^e congrès des soc. sav.*, Paris, 1975, p. 107-122.
- GONTHIER, N., *Lyon et ses pauvres au Moyen Age (1350-1500)*, Lyon, 1978.
- GUILBERT, S., « A Châlons-sur-Marne au XV^e siècle : un conseil municipal face aux épidémies ». *Annales E. S. C.*, 1968, p. 1283-1300.
- GUTTON, J.-P., *La Société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*. Paris, 1970.
- HUPPERT, G., « The Social functions of classical Schooling in Renaissance France », *Dodicesima Settimana di studio. Gerarchie economica et gerarchie sociali*, Prato, 1980, dactyl. communiqué par l'auteur.
- IMBERT, J., *Les Hôpitaux en droit canonique*. Paris, 1947.
- LE GOFF, J., « Le Temps du travail dans la crise du XIV^e siècle : du temps médiéval au temps moderne », dans *Pour un autre Moyen Age*, 1977, p. 66-79.
- MARTIN, X., « La Part du corps de ville dans la gestion de l'hôtel-Dieu d'Angers à la fin du XVI^e siècle », *Annales Bretagne et pays Ouest*, 82, 1975, p. 149-162.
- ROUSSIER, S., « L'Assistance des Angevins envers l'hôtel-Dieu Saint-Jean l'Évangéliste d'Angers, de 1560 à 1598 ». *Ibidem*, 85, 1978, p. 361-376.
- WOLFF, Ph., « Le Temps et sa mesure », *Annales E. S. C.*, 1962, p. 1141-1144.
- WOLFF, Ph., « Pouvoir et investissement urbains en Europe occidentale et centrale du XIII^e au XVII^e siècle », *Revue hist.*, t. 524, 1977, p. 277-312.

F. L'Urbanité.

a) La vie religieuse.

- ADAM, P., *La Vie paroissiale en France au XIV^e siècle*. Paris, 1964.

- CHAUNU, P., *Le Temps des réformes. Histoire religieuse et système de civilisation. La crise de la chrétienté. L'éclatement (1250-1550)*. Paris, 1975.
- DERONNE, E., « Les Origines des chanoines de Notre-Dame de Paris, 1450-1550 », *Revue d'hist. mod. et contemp.*, XVIII, 1971, p. 1-29.
- GALPERN, A.N., « The Legacy of late medieval Religion in Sixteenth Century Champagne », dans *The Pursuit of Holiness*, dir. Ch. Trinkaus et H.A. Oberman, Leyde, 1974, p. 141-176.
- GALPERN, A.N., *The Religions of the People in Sixteenth Century Champagne*. Cambridge-London, 1976.
- GOLDSCHMIDT, F.P., « Le Voyage de Hieronimus Monetarius à travers la France », *Humanisme et Renaissance*, VI, 1939, p. 55-75, 75, 198-220, 324-348, 529-539.
- IMBART DE LA TOUR, P., *Les Origines de la Réforme*, T. II, *L'Eglise catholique. La crise de la Renaissance*, 2^e éd. Melun, 1946, t. III, *L'Évangélisme (1521-1538)*, 1914.
- LE BRAS, G., « Les Confréries chrétiennes ; problèmes et propositions », *Rev. hist. de droit fr. et étr.*, 134, 1940-41, p. 310-366.
- LEGUAY, J.-P., « La Confrérie des merciers de Rennes au XV^e siècle. Contribution à l'histoire économique et sociale de Rennes », *Francia*, 3, 1975, p. 147-220.
- MARTIN, H., *Les Ordres mendiants en Bretagne, vers 1230-vers 1530*. Paris, 1975.
- POIRAULT, Fr., « La Confrérie de l'Assomption de Saumur, 1402-1903 », *Annales Bretagne et pays Ouest*, 86, 1979, p. 405-426.
- TOUSSAERT, J., *Le Sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Age*. Paris, 1960.
- VENARD, M., « Pour une sociologie du clergé au XVI^e siècle. Recherche sur le recrutement sacerdotal dans la province d'Avignon », *Annales E. S. C.*, 1968, p. 987-1516.
- VENARD, M., *La Vie religieuse dans la province ecclésiastique d'Avignon au XVI^e siècle*. Univ. de Lille III, service de reprod. des thèses, 1977.

Mémoires inédits :

- GONNET, M.-H., *La Paroisse Notre-Dame du Fourchaud à Bourges aux XV^e et XVI^e siècles*. Mémoires de maîtrise, univ. de Tours, Sciences de l'homme, dactyl. 1974.
- VIRON, R., *La Reconstruction des églises paroissiales en Touraine après la guerre de Cent Ans*, *ibidem*, 1970.

b) le droit privé.

- HILAIRE, J., *Les Régimes des biens entre époux dans la région de Montpellier du XIII^e à la fin du XV^e siècle*. Montpellier, 1957.
- LAFON, J., *Les Epoux bordelais, 1450-1550*. Paris, 1972.
- OURLIAC, P., et MALAFOSSE, J., de, *Histoire du droit privé*, III, *le droit familial*, Paris, 1968.
- TURLAN, J.N., « Amis et amis charnels d'après les actes du parlement au XIV^e siècle », *Rev. hist. de dr. fr. et étr.* 1969.
- YVER, J., *Egalité entre héritiers et exclusion des enfants dotés. Essai de géographie coutumière*. Paris, 1966.

c) La joie, la fête, la violence.

- BERCÉ, Y.-M., *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris, 1976.

- BOURIN, M., et CHEVALIER, B., « Le Comportement criminel dans les pays de la Loire moyenne d'après les lettres de rémission (vers 1380-vers 1450) », *Ann. Bretagne et pays de l'Ouest*, 88, 1981, p. 245-263.
- DAVIS, N.Z., « La Règle à l'envers », « Les rites de la violence », dans *Les Cultures du peuple*, p. 159-209, 251-307.
- DELUMEAU, J., sous la dir. *La Mort des pays de Cocagne*. Paris, 1976.
- ESTÈBE, J., « La Saint-Barthélemy des villes du Midi », *Actes du colloque Coligny*, Paris, 1972, p. 71 ss.
- ESTÈBE, J., *Tocsin pour un massacre ou la saison des Saint-Barthélemy*, Paris, 1968.
- GAUVARD, C., et GOKALP, A., « Les Conduites de bruit et leur signification à la fin du Moyen Age : le charivari », *Annales E. S. C.*, 1974, p. 693-704.
- GRINBERG, M., *Le Carnaval à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance (XIV^e-XVI^e siècle) dans la France du Nord et de l'Est*. Thèse de 3^e cycle. Univ. Paris I, s.d. dactyl.
- GRINBERG, M., « Carnaval et société urbaine, XIV^e-XVI^e siècle. Le royaume dans la ville », *Ethnologie française*, IV, 1974, p. 215-244.
- HEERS, J., *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Age*. Paris-Montréal, 1971.
- LE ROY LADURIE, E., *Le Carnaval de Romans*. Paris, 1979.
- ROSSIAUD, J., « Prostitution, jeunesse et société dans les villes du Sud-Est au XV^e siècle », *Annales E. S. C.*, 1976, p. 289-325.
- ROSSIAUD, J., « Fraternité de jeunesse et niveau de culture dans les villes du Sud-Est à la fin du Moyen Age », *Cahiers d'histoire*, 1976, p. 67-102.
- SAHLIN, M., *Etude sur la carole médiévale. L'origine du mot et ses rapports avec l'Eglise*. Upsala, 1940.
- VAN GENNEP, A., *Manuel de folklore français*, T. I, vol. VI. Paris, 1947.
- VAULTIER, R., *Le Folklore français pendant la guerre de Cent Ans d'après les lettres de rémission*. Paris, 1965.

d) Niveaux de culture.

- AUTRAND, F., « Culture et mentalité. Les librairies des gens du parlement au temps de Charles VI », *Annales E. S. C.*, 1973, p. 1219-1244.
- BAKHTINE, M., *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, trad. du russe. Paris, 1970.
- CHAUNU, P., « Niveaux de culture et réforme », *Bul. soc. hist. Protestantisme*, t. 118, 1972, p. 205-226.
- CONTAMINE, Ph., *La Vie quotidienne pendant la guerre de Cent Ans. France et Angleterre*. Paris, 1976.
- DELUMEAU, J., *La peur en Occident, XIV^e-XVIII^e siècle. Une cité assiégée*. Paris, 1978.
- DOUCET, R., *Les Bibliothèques parisiennes au XVI^e siècle*. Paris, 1956.
- FEBVRE, L., et MARTIN, H.-J., *L'Apparition du livre*. Paris, 1958.
- MUCHEMBLED, R., *Culture populaire et culture des élites*. Paris, 1978.
- RICHET, D., « Aspects socio-culturels des conflits religieux à Paris dans la seconde moitié du XVI^e siècle », *Annales E. S. C.*, 1977, p. 764-789.

e) Le théâtre.

- ALTER, J.V., *Les Origines de la satire anti-bourgeoise en France. Moyen Age-XVI^e siècle*. Genève, 1966.
- AUBAILLY, J.-Cl., *Le Théâtre médiéval profane et comique : la naissance d'un art*. Paris, 1975.

- CHOCHÉYRAS, J., *Le Théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Age au XVIII^e siècle*. Genève, 1975.
- DUVIGNAUD, J., *Les Ombres collectives*. Paris, 1973.
- KONIGSON, E., *L'Espace théâtral médiéval*. Paris, 1975.
- REY-FLAUD, H., *Le Cercle magique. Essai sur le théâtre en rond à la fin du Moyen Age*. Paris, 1973.
- REY-FLAUD, H., *Recherches sur la disposition du lieu dramatique dans le théâtre religieux à la fin du Moyen Age et au XVI^e siècle*. Univ. de Lille III. Service de reprod. des thèses. 1974.

INDEX DES AUTEURS ET SOURCES CITÉS.

Les lieux cités sont indiqués entre parenthèses et en italiques.

- AMMAN (H.), (cité par Ph. Dollinger, *Démographie méd.* p. 115), p. 37.
ARCHIVES HISTORIQUES DU POITOU, lettres relatives à *Montmorillon*, (t. VIII, p. 427), p. 55
ARIES (Ph.), *L'Homme devant la mort* (p. 62-69), p. 193, p. 87, p. 247, (p. 165), p. 270.
ATLAS DES VILLES... par Charles SALCH, p. 53, 113.
AUBAILLY (J. C.), *Théâtre médiéval* p. 278.
AUTRAND (F.), *Naissance d'un grand corps*, p. 131, « Culture et mentalité »..., p. 303.
BAKHTINE (M.), *Œuvres de F. Rabelais...*, p. 281, 312.
BARATIER (E.), *Démog. provençale*, (p. 82-85), p. 27, (p. 44), p. 28, (p. 122), p. 38, (p. 113-114), p. 39.
BAREL (Y.), *Ville méd.*, p. XII, (p. 81-85), p. 67, (p. 438-470), p. 140.
BARNAVI (E.), « Centralisation ou fédéralisme »..., p. 111.
BARTIER (J.), *Légistes et gens de finances au XV^e siècle*, p. 143.
BAUTIER (R. H.), « Feux... à Carpentras », p. 28.
BEAUMANOIR (Ph. de), *Coutumes* (II, p. 266, § 1516), p. VIII, (I, p. 482, § 950), p. 221.
BECET (M.), « Comment on fortifiait... Chablis », p. 53.
BERCE (Y. M.), *Hist. des croquants*, (p. 274 et 293), p. 63, *Fête et révolte* (p. 93), p. 284 (*ibid.*), p. 285.
BLOCH (J. R.), *Anoblissement*, (p. 119), p. 102.
BOIS (G.), *Crise du Féodalisme*, (p. 50-52), p. 27, (p. 83-84), p. 160, p. 76, (p. 164).
BOURGEOIS DE PARIS, *Journal*, éd. Michaud. Poujoulat, (III, p. 262), p. 35, (II, p. 634), p. 258, (II, p. 631), p. 270, (II, p. 258), p. 272, (p. 298), p. 291.
BOURGIN (G.), *Commune de Soissons*, (p. 159), p. 210.
GRAMAIN (M.), *Démog. méd.* (p. 33-51), p. 27.
BRAUDEL (F.), *Civ. mat.* (p. 399), p. 93, p. 129, C.E.H., (t. IV), p. 156.
BRUSSEL, *Nouvel examen...*, (cité par G. Manduech, « La Bonne Ville »), p. IX.
CATALOGUES DES ACTES DE FRANÇOIS I^{er}, p. 54, 108, 123, 168, 213.
CAZELLE (R.), *Société politique*, (p. 165), p. 45; *N^{lle} Hist. Paris*, (p. 90), p. 67.
CHALARD (J. du), (cité par E. Coornaert, *Corporations*, p. 234), p. 306.
CHASTELLAIN (G.), (*Œuvres*, VII, p. 13-14), p. 47.
CHEVALIER (C.), *Inventaire... Amboise*, (p. 44), p. 55.
CHRONIQUES DES QUATRE PREMIERS VALOIS, (p. 298), p. 99.
CHRONIQUE DU RÉGNE DE JEAN II, (I, p. 455), p. 96.
CHRONIQUE RIMÉE... (*Rec. Hist.*, XXII, p. 134-138), p. 274.

- CLAUDON (F.) *Hist. Langres*, (p. 78), p. 201.
- COMMYNES (Ph. de), *Mémoires*, (II, p. 221), p. XIII, (I, p. 57) p. 101.
- CONTAMINE (Ph.), *Vie quotidienne...* (p. 185) p. 32.
- COORNAERT (E.), *Corporations*, (p. 97), p. 80, (p. 92), p. 82, *Un centre industriel... Hondschoote*, p. 165.
- COUTURIER (M.), *Recherches... Châteaudun*, (277 ss), p. 72, (p. 138), p. 145, (p. 211), p. 153, (p. 200), p. 167, (p. 152), p. 180, (p. 139), p. 195.
- CROIX (A.), *Nantes... ét. démogr...* (p. 18-42), p. 25, (p. 163), p. 29, (p. 206), p. 35, (p. 116-226), p. 36.
- DAVIS (N.), *Cultures du peuple*, (p. 167), p. 276, (p. 269), p. 294, (p. 279), p. 305, (p. 272), p. 307, (p. 281-283) p. 308.
- DELUMEAU (J.), *Peur en Occident*, (p. 370) p. 263, p. 287, (p. 325-340), p. 297, *Mort des pays de cocagne*, p. 282.
- DESCHAMPS (E.), p. 263.
- DESPORTES (P.), « Population de Reims », p. 23, p. 34, p. 87. *Reims*, (p. 276), p. 67, (p. 614), p. 68, (p. 290), p. 71, (p. 32), p. 72, (p. 462), p. 177, (p. 465), p. 180.
- DEYON (P.), *Amiens*, (p. 535), p. 170.
- DHONDT (J.), (« Les solidarités médiévales »... *Annales E.S.C.*, 1957), p. 43.
- DOGNON (P.), *Institutions... Languedoc*, (p. 160), p. 71.
- DOLÉANCES DES ETATS D'ORLEANS (cité par J. Clamageran, *Hist. De l'impôt*, p. 164, p. 108.
- DOUCET (R.), *Bibliothèques parisiennes*. p. 303.
- DOUET D'ARCO, *Pièces inédites... Charles VI* (p. 32, XV, *Château-Landon*), p. 61.
- DROUOT (H.), *Mayenne et le Bourgogne*, p. 111, p. 148, p. 217, p. 308.
- DUBOIS (H.), « L'Histoire démog. de Chalon »..., p. 35, p. 87, p. 296, *Les foires de Chalon*, (p. 568-569), p. 155, p. 156, p. 159.
- DUPONT-FERRIER (G.), « Essai sur la géographie... des élections », p. 57, *Gallia Regia*, p. 59.
- FAGNIEZ (G.), *Documents*, (tisserands et arçonneurs de Beauvais, p. 167-168), p. 77.
- FAIL (Noël du), *Propos rustiques* (II, p. 610), p. 62-63, p. 137.
- FAVREAU (R.), p. VIII; *Ville de Poitiers*, (I, p. 196, Ph. Gillier), p. 69, (p. 294 ss), p. 240.
- FEBVRE (L.) et MARTIN (H.), *L'Apparition du Livre*, (p. 398), p. 304.
- FEDOU (R.), « Une famille... les Jossard », p. 70, *Les hommes de loi...*, (p. 155), p. 70, (p. 208), p. 71, p. 133, (p. 301), p. 138.
- FLAMMERMONT (E.), *Hist... Senlis*, p. 197.
- FOSSIER (R.), *Hist. soc. occident*, (p. 317), p. XII.
- FOURNIAL (E. L.) *Les Villes... en Forez*, p. 27, (fortification de Montbrison, p. 449-450), p. 53, (p. 260), p. 71, (p. 23), p. 176.
- FOURQUIN (G.), *Les campagnes de la région parisienne*, (p. 469), p. 74.
- FRANÇOIS (M.), « Les Bonnes Villes », p. IX.
- FROISSART, *Chroniques*, p. 96, (ch. 169, 3-6), p. 115.
- GALPERN (A.N.), « The Legacy of the late med. religion », p. 251, p. 257, p. 261, p. 305.
- GARRISON-ESTEVE (J.), *Protestants du Midi*, (p. 167), p. 109, (p. 185), p. 110, dans *Histoire des Protestants*, p. 45, p. 305, *Tocsin pour un massacre*, (p. 194-195), p. 308.
- GASCON (R.), *Hist. écon. et soc.*, (p. 248), p. 28, « Immigration et croissance... », p. 34, p. 35, « Economie et pauvreté... », p. 85, p. 169, *Grand Commerce et vie urbaine... Lyon*, p. 164, p. 167.

- GENICOT (L.), *Les Grandes Villes...* », p. 38.
- GEREMEK (B.), *Salariat... parisien*, (p. 112 ss), p. 87, « Criminalité, vagabondage... » (ordre à Paris en 1525), p. 170; Marginaux, p. 289, p. 290, 296...
- GIRY (A.), *Établissements de Rouen*, p. 199, p. 204, p. 205.
- GOURON (A.), « Le rôle social des légistes... », p. 75; *La Réglementation des Métiers en Languedoc*, (p. 274), p. 163, p. 166.
- GRANDES CHRONIQUES, (p. 250), p. 78.
- GRINBERG (M.), « Carnaval et société urbaine... », p. 276, (carte), p. 278.
- GUENEE (B.), *Tribunaux*, (p. 334), p. 58, (La bonne Ville de Compiègne, p. 331), p. 61, (p. 359 ss), p. 74, (p. 387), p. 132, p. 133, (p. 258), p. 135, (p. 367), p. 137, (p. 170 ss), p. 138, (p. 416), p. 143, (p. 277 ss), p. 290; *Entrées* (p. 12-13), p. 271.
- GUILBERT (A.), *Histoires des villes*, p. 199, p. 202.
- HATON (C.), *Mémoires* (cité par A.N. G. Alpern, *The Legacy*), p. 258.
- HAUSER (H.), *Ouvriers*, p. 80.
- HEERS (J.), *Fêtes, jeux et joutes*, (p. 120), p. 277.
- HERLIHY (D.) et KLAPISCH (C.), *Les Toscans*, (p. 194), p. 31, et 33, (p. 328), p. 32, (p. 238 ss), p. 37.
- HIGOUNET (Ch.) et GLENNISON (J.), « Remarques sur les comptes... », p. 210.
- HIGOUNET NADAL (A.), *Les comptes de la taille*, p. 23; *Périgueux... ét. de démog. hist.*, (p. 136-137), p. 25 et 27, (p. 156), p. 31, (p. 203), p. 34; « Hygiène et salubrité... », p. 193.
- HILAIRE (G.), *Le Régime des biens* p. 298.
- HUPPERT (G.), *Les Bourgeois gentilshommes*, p. 142, (ch. IV), p. 148, « The social functions of classical Schooling... », p. 229.
- JACQUART (A.), *La crise rurale* (p. 126 ss), p. 148.
- JOURNAL DU SIÈGE..., p. 119.
- LABANDE (L.-H.), *Hist. de Beauvais* (p. 247), p. 200.
- LAFON (J.), *Epoux bordelais*, (graphique 8), p. 83 et 87.
- LE BEL, *Chronique* (cité par R. Favreau, *Poitiers*, p. 154), p. 49.
- LE BRAS (G.), « Les confréries chrétiennes... » p. 250.
- LE GOFF (J.), *Hist. France urbaine*, (II, p. 13), p. XII, p. 26; « ordres mendiants et urbanisation », p. 40.
- LE GUAY (J. P.), *La ville de Rennes*, (p. 172-173), p. 116.
- LE ROY LADURIE (E.), « Sur Montpellier... », p. 142; *Paysans du Languedoc*, p. 148.
- L'ESTOILE (P. de), (cité par Richet, « Aspects socio-culturels... »), p. 308.
- LETRE D'ETIENNE MARCEL à l'échevinage d'Ypres (cité par R. Delachenal, *Hist. Charles V*, I, p. 414), p. 45 et 66.
- LETRE DE JEAN LE BON A ETIENNE MARCEL, (cité par R. Cazelle, *Nlle hist. de Paris*, p. 305), p. 60.
- LETTRES DE LOUIS XI, p. 47, (cité par J. Favier, *Nlle Hist. de Paris*, p. 247), p. 60, (t. V, p. 150-151), p. 101.
- LIVRE DES METIERS, p. 78.
- LORCIN (M.-Th.), « Les Paysans et la justice... », p. 259.
- LOT (F.), *Recherches sur la population*, (p. 145 ss), p. 40, p. 177.
- LOYSEAU (Ch.), p. 65, (cité par E. Coornaert, *Corporations*, p. 139), p. 76, (cité par R. Mousnier, *Vénalité*, p. 127), p. 145, p. 148.
- MAILLARD (O.), p. 273.
- MAJOR (J.R.), *The Deputies...* (p. 134), p. 48.
- MALE (E.), *L'Art religieux de la fin du M.A.*, (p. 170 ss.), p. 250.
- MANDUECH (G.), « La Bonne Ville... », p. VII.

- MARTIN (H.), *Ordres mendiants en Bretagne*, p. 246.
- MAUGIS (E.), *Recherches...* (p. 362), p. 82, (p. 236), p. 120, (guet stationnaire, p. 229), p. 127, p. 143 ; *La Suieterie...*, p. 165 ; *Essai sur le régime financier*, p. 214.
- MEMOIRES... SUR CASTRES, (p. 13-14), p. 109.
- MESNAGER DE PARIS, p. 183.
- MOLLAT (M.), *Les Pauvres*, (p. 192), p. 84, (p. 213), p. 85, *Commerce maritime normand*, (p. 119 ss), p. 164, (p. 275 et 280), p. 167.
- MOLS (R.) *Démog. hist...*, (I, 97-99), p. 36, p. 177.
- MONTAIGNE, p. 285.
- MONTLUC (B. de) (*Commentaires*, cité par J. GARRISSON ESTEBE, *Protestants*, p. 45), p. 306.
- MORIN (E.), *L'Esprit du temps*, 1962, (p. 85-86), p. 263.
- MONSTRELET (E. de), (d'ap. Godefroy, *Dict. langue*, VIII, p. 239), p. VIII, p. 259.
- MUNZER (J.), cf. Goldschmidt, « Le Voyage de Hiéronymus Monetarius », p. 256.
- NEF (J.U.), *Naissance de la civilisation*, p. 151, p. 165.
- NEVEUX (H.), « Mortalité... », p. 32, *Le Bâtiment*, p. 190.
- ORDONNANCES, (III, p. 224), p. VIII et 52, (X, p. 63), p. 37, (I, p. 635), p. 52, (XIX, p. 34), p. 61, (X, p. 374), p. 79, (XV, p. 604), p. 79, (Cochard, *Juiverie d'Orléans*), p. 90, (III, p. 20, p. 121), p. 95, (Clamageran, H., *Impôt*, I, 382), p. 97, (VIII, p. 27), p. 104, (XVIII, p. 712), p. 102, (XX, p. 428), p. 107, (Gere-mek, *Salariat*, p. 126), p. 154, (XXI, p. 416), p. 225.
- PISAN (C. de), *Corps de Police*, (p. 176), p. 65, p. 67, p. 183, (p. 75), p. 76, (p. 193), p. 82 et p. 265.
- PITHOU, *Hist. eccl.*, p. 111.
- QUENEDEY (R.), *Habitation rouennaise*, (p. 68), p. 177, (p. 317), p. 185, (p. 152), p. 188.
- REY (M.), *Domaine du roi*, (p. 273), p. 98.
- RICHET (D.), « Aspects socio-culturels... », p. 261, p. 306.
- RIGAUDIERE (A.), *Saint-Flour*, p. 647), p. 52, (p. 348), p. 75, (p. 420 ss), p. 206, (p. 170), p. 207, (p. 486), p. 222.
- RITTER (R.), p. 125.
- RÔLE DES VILLES ET BONS BOURGS, (Bibl. nat. ms. fs. 20793, f^o 54), p. IX.
- ROSSIAUD (J.), « Prostitution », p. 32, p. 36, p. 293, « Fraternités de jeunesse... », p. 283.
- RUBYS (C.), (cité par Coornaert, *Corporations*, p. 118), p. 167.
- SATYRE MENIPPEE, éd. Ch. Labitte, Paris, s.d., (p. 111), p. 85.
- SEE (H.), *Louis XI et les villes*, (p. 128 ss), p. 102, p. 202, (p. 157), p. 215.
- SEYSSEL (Cl. de), *La Monarchie de France*, (p. 167-168), p. 54.
- SOMME RURAL, p. 208.
- STOUFF (L.), *Ravitaillement et alimentations*, p. 182.
- TAVANNES (G. de), (*Mémoires*, cité par H. Drouot, I, p. 154), p. 111.
- TAYLOR (Ch. H.), « Assembly », p. 44.
- TIMBAL (M.), *Guerre de Cent Ans*, (p. 190-200), p. 50.
- TOUCHARD (H.), « Consommation et approvisionnement en vin... », *Mém. soc. hist. Bretagne*, 1960, (p. 46 et 53), p. 135.
- TOUSSAERT (J.), *Sentiment religieux*, p. 248, (p. 244 ss), p. 258.
- VAULTIER (R.), *Folklore*, (p. 45), p. 271, p. 272, p. 275.
- VENARD (M.), « Pour une sociologie du clergé... », p. 72, *Vie religieuse*, p. 261.
- VENETTE (J. de), *Chron. Continuation Nangis*, p. 33.

INDEX DES NOMS DE VILLES

A

ABBEVILLE, p. 95, 200, 210, 220, 283.
AGDE, p. 57.
AGEN, p. 44, 306.
AIGUES-MORTES, p. 157.
AIX-EN-PROVENCE, p. 39, 60, 105,
128, 141, 156, 159, 179, 230, 236.
ALBI, p. 27, 34, 40, 164, 231.
ALBIAC, p. 307.
ALENÇON, p. 279, 300, 305.
ALES, p. 77, 98.
ALET, p. 40.
AMBOISE, p. 47, 55, 110, 125, 202,
232.
AMIENS, p. 41, 47, 56, 62, 67, 74, 77,
78, 79, 82, 96, 101, 104, 105, 111,
119, 120, 121, 122, 123, 124, 125,
127, 128, 132, 144, 146, 157, 158,
160, 161, 164, 165, 166, 167, 170,
205, 207, 209, 211, 212, 214, 215,
216, 220, 224, 231, 233, 236, 237,
267, 273, 275, 283, 296, 300, 306,
307.
AMSTERDAM, p. 39.
ANGERS, p. 60, 139, 146, 159, 200,
204, 209, 210, 228, 230, 238, 258,
300, 302.
ANGOULÈME, p. 108, 220.
ANVERS, p. 39, 158, 164.
ARBRESLE (L'), p. 70.
ARLES, p. 39, 156.
ARRAS, p. 47, 62, 67, 122, 155, 157,
272, 304.
AUCH, p. 233.
AURILLAC, p. 300.
AUXERRE, p. 50, 272.
AUXONNE, p. 220.
AVIGNON, p. 117, 158, 159, 230, 305.
AZAY-LE-RIDEAU, p. 71.

AZAY-SUR-CHER, p. 51.
AZINCOURT, p. 46, 53, 100.

B

BALE, p. 276.
BAR-SUR-SEINE, p. 155.
BARCELONNETTE, p. 39.
BATZ, p. 36.
BAYONNE, p. 104, 164.
BEAUCAIRE, p. VII, 164.
BEAUGENCY, p. 228.
BEAUJEU, p. 39.
BEAUMONT-EN-ARGONNE, p. 198.
BEAUNE, p. 220, 296.
BEAUVAIS, p. 62, 68, 77, 82, 145, 158,
200, 212, 251, 254.
BERNAY, p. 254.
BEYROUTH, p. 162.
BEZIERS, p. 40, 77, 80, 284.
BLANC (LE), p. 88.
BLOIS, p. 48, 60, 106, 146, 159, 200.
BONNEVAL, p. 245.
BORDEAUX, p. 41, 50, 54, 60, 82, 83,
87, 88, 90, 105, 109, 125, 140, 141,
144, 147, 159, 164, 205, 206, 207,
211, 215, 216, 230, 231, 242, 243,
254, 257, 278, 298, 301, 302, 303,
304, 305, 306.
BOULOGNE-SUR-MER, p. 128, 272.
BOULOGNE-SUR-SEINE, p. 259.
BOURG-EN-BRESSE, p. 29.
BOURG-SAINT-ANDEOL, p. 148.
BOURGES, p. 46, 57, 60, 85, 88, 139,
159, 188, 204, 205, 228, 230, 245,
249, 279, 280, 288, 299, 300, 301,
302, 303, 305.
BRESSUIRE, p. 228.
BRIE-COMTE-ROBERT, p. 88.

BRUGES, p. 68, 84, 98, 155, 156, 157,
158, 258, 301.

C

CAEN, p. 49, 79, 230.
CAHORS, p. 40, 117.
CALAIS, p. 47, 115.
CAMBRAI, p. 32, 185, 190, 191, 235.
CARCASSONNE, p. 40, 71, 100, 301,
302.
CARHAIX, p. 44.
CARPENTRAS, p. 28, 36, 72, 181.
CARENTAN, p. 49.
CARVILLE, p. 167.
CASTELNAUDARY, p. 57.
CASTRES, p. 27, 109.
CHABLIS, p. 53, 214.
CHALON-SUR-SAONE, p. 34, 35, 87,
155, 156, 157, 158, 159, 217, 296.
CHALONS-SUR-MARNE, p. 50, 118,
181, 200.
CHARLIEU, p. 39.
CHARTRES, p. 68, 78, 100, 157, 158,
200, 225, 227, 288.
CHATEAUDUN, p. 72, 83, 86, 90, 145,
146, 148, 153, 163, 167, 178, 179,
180, 186, 200, 244, 295.
CHATEAU-LONDON, p. 61.
CHATEAUROUX, p. 53.
CHATELLERAULT, p. 228, 231.
CHATILLON-D'AZERGUES, p. 70.
CHINON, p. 46, 88, 90.
CLERMONT-EN-AUVERGNE, p. 46,
102.
CLERMONT-EN-BEAUVAISIS, p. 48.
CLERMONT-L'HERAULT, p. 98.
COGNAC, p. 108.
COLMAR, p. 261.
COMPIEGNE, p. 61, 75, 88, 95, 97,
145, 216, 228, 231.
CORDES, p. 70.
CORMERY, p. 71.
CREMIEU, p. 104, 106, 110.
CRECY, p. 45, 49, 95.
CREPY-EN-VALOIS, p. 88, 95.
CROISIC (LE), p. 30, 36.
CUSSET, p. 61.

D

DARNETAL, p. 167.
DELHI, p. 158.
DIEPPE, p. 41, 164, 227.
DIGNE, p. 28.
DIJON, p. 32, 36, 47, 60, 86, 105, 111,
126, 137, 155, 159, 179, 191, 193,
205, 211, 214, 215, 220, 223, 225,
226, 227, 228, 238, 243, 245, 277,
291, 293, 295, 296, 300.
DINAN, p. 177.
DOL, p. 282.
DOUAI, p. 67, 155, 157.
DRAGUIGNAN, p. 39.
DREUX, p. 211, 228.

E

ETAPLES, p. 47.
EVREUX, p. 50, 96, 133, 159, 272, 277.

F

FEURS, p. 39.
FIGEAC, p. 236.
FLORENCE, p. 32, 38, 40, 98.
FOIX, p. 34, 96.
FONTENAY-LE-COMTE, p. 303.
FOUGERES, p. 126, 179.
FRANCFORT-SUR-LE-MAIN, p. 158.
FREJUS, p. 179.

G

GAILLAC, p. 205, 231.
GAND, p. 98, 155, 157, 301.
GENES, p. 158.
GENEVE, p. 110, 158, 164.
GIVRY, p. 23.
GOURDON, p. 275.
GOURNAY, p. 272.
GRENOBLE, p. 60, 105.
GUINGAMP, p. 211.

H

HAVRE (LE), p. 224.

HONDSCHOOTE, p. 165, 296.
 HONFLEUR, p. 164.

I

IMOLA, p. 40.
 ISSOUDUN, p. 280.

L

LAGNY, p. 155.
 LANGRES, p. 201, 207, 209, 282.
 LAON, p. 95, 198.
 LATTES, p. 142.
 LAVAUR, p. 299.
 LECTOURE, p. 159.
 LIBOURNE, p. 108, 109.
 LILLE, p. 155, 283.
 LIMOGES, p. 41, 69, 80.
 LIMOUX, p. 100.
 LISBONNE, p. 100.
 LOCHES, p. 125, 200, 229, 232.
 LOCHES-SUR-OURCE, p. 37.
 LOMBEZ, p. 40.
 LONDRES, p. 39, 98.
 LONGPAON, p. 167.
 LOUDUN, p. 232.
 LOUVIERS, p. 116, 159.
 LUBECK, p. 156.
 LUÇON, p. 228.
 LUSIGNAN, p. 49.
 LUSSAC-LES-CHATEAUX, p. 69.
 LUXEMBOURG, p. 198.
 LYON, p. 22, 34, 35, 39, 40, 41, 48, 68,
 69, 70, 74, 82, 85, 103, 110, 111,
 134, 136, 139, 140, 141, 145, 164,
 166, 167, 169, 170, 178, 187, 188,
 190, 195, 209, 210, 211, 215, 224,
 231, 233, 235, 236, 237, 256, 271,
 279, 282, 300, 301, 302.

M

MACAO, p. 162.
 MACON, p. 140, 200.
 MADRID, p. 48.
 MAGUELONNE, p. 44.
 MANS (LE), p. 204.
 MANTES, p. 88.

MARCIGNY, p. 39.
 MARSEILLE, p. 28, 39, 41, 111, 128,
 141, 157, 164, 170, 205, 210, 259.
 MASSY-PALAISEAU, p. 248.
 MEAUX, p. 109, 266, 305.
 MELLE, p. 49.
 MELUN, p. 88, 275.
 MENDE, p. 204.
 MESSINE, p. 39.
 METZ, p. 280, 283.
 MEULAN, p. 95.
 MEZIERES, p. 128.
 MILAN, p. 38, 101, 259.
 MILLAU, p. 27, 34.
 MIREPOIX, p. 40.
 MONTAGNAC, p. 155, 157.
 MONTARGIS, p. 57.
 MONTAUBAN, p. 70.
 MONTBRISON, p. 39, 50, 53, 299.
 MONTDIDIER, p. 88.
 MONTILS-LES-TOURS, p. 51, 106, 268.
 MONTIVILLIERS, p. 159.
 MONTLHERY, p. 101.
 MONTLOUIS, p. 51.
 MONTLUÇON, p. 272.
 MONTMORILLON, p. 55.
 MONTPELLIER, p. 40, 60, 61, 68, 77,
 86, 90, 98, 142, 156, 157, 164, 220,
 230, 298, 304, 305, 307.
 MORLAIX, p. 215.
 MOULINS, p. 39, 60, 106, 159, 220,
 222, 228, 238.

N

NANTES, p. 24, 25, 29, 30, 35, 36, 39,
 60, 81, 115, 164, 167, 168, 186, 215,
 230, 231, 234, 251, 279, 280, 294.
 NAPLES, p. 48.
 NARBONNE, p. 40, 71, 80, 164, 215,
 236.
 NAVARENX, p. 126.
 NERAC, p. 159, 305.
 NEUFCHATEL-EN-BRAY, p. 266.
 NEVERS, p. 228, 231, 232.
 NIMES, p. 44, 71, 77, 80, 98, 110, 232,
 236, 296.
 NIORT, p. VII, 228.
 NOGARO, p. 278.
 NOVGOROD, p. 156.
 NOYON, p. 47, 51, 228.
 NUREMBERG, p. 256.

O

ORLEANS, p. 41, 48, 50, 52, 57, 60, 90, 96, 98, 99, 100, 101, 104, 106, 110, 111, 115, 116, 119, 146, 159, 179, 194, 200, 215, 220, 228, 230, 232, 238, 256, 283, 288, 300.

P

PALERME, p. 39.
 PAMIERIS, p. 307.
 PARIS, p. 27, 29, 35, 38, 39, 41, 46, 50, 52, 53, 54, 59, 60, 61, 62, 66, 67, 68, 69, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 90, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 109, 110, 111, 116, 122, 123, 124, 127, 128, 133, 139, 141, 148, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 164, 166, 169, 170, 178, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 194, 195, 205, 209, 215, 223, 225, 226, 227, 228, 230, 236, 238, 245, 249, 251, 256, 257, 258, 259, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 277, 279, 282, 283, 284, 288, 289, 290, 291, 294, 296, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 308.
 PEKIN, p. 156.
 PERIGUEUX, p. 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 40, 71, 86, 183, 193, 227.
 PERONNE, p. 128.
 PEZENAS, p. 57, 155, 157, 164.
 POITIERS, p. 41, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 60, 70, 71, 73, 74, 75, 82, 96, 134, 139, 141, 146, 159, 161, 180, 181, 187, 191, 193, 200, 211, 220, 226, 227, 228, 230, 242, 279, 280, 284, 303.
 PONS, p. 108.
 PORT-DE-BOUC, p. 157.
 PRATO, p. 36, 153, 160.
 PROVINS, p. 95, 116, 155, 213, 215, 232, 258.
 PUY (LE), p. 98, 200, 205, 210, 300.

Q

QUIMPER, p. 304.

R

REIMS, p. 23, 32, 33, 34, 36, 41, 51, 62, 66, 68, 69, 71, 72, 78, 84, 87, 116, 120, 133, 141, 157, 158, 164, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 193, 200, 220, 242, 243, 247, 251, 256, 257, 280, 296, 300, 301.
 RENNES, p. 29, 39, 41, 60, 105, 116, 117, 167, 182, 185, 187, 189, 194, 211, 215, 216, 222, 225, 227, 228, 231, 251, 253, 254, 266.
 REOLE (LA), p. 49.
 RICHELIEU, p. 128.
 RIEUX, p. 40.
 RIOM, p. 60, 159, 228.
 ROANNE, p. 39.
 ROCHELLE (LA), p. VIII, 40, 41, 108, 164, 205, 228, 231, 243.
 ROCROY, p. 126.
 RODEZ, p. 40, 222, 236.
 ROMANS, p. 29, 86, 220, 241, 279, 280, 283, 284.
 ROME, p. 39, 67.
 ROUEN, p. 41, 60, 61, 78, 87, 88, 98, 99, 103, 109, 110, 111, 122, 141, 157, 159, 160, 161, 164, 167, 177, 183, 185, 188, 194, 215, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 231, 238, 252, 256, 279, 282, 283, 284, 291, 300, 301, 302.

S

SAINT-BRIEUC, p. 247.
 SAINT-DENIS, p. 155, 257, 258.
 SAINTES, p. 108, 200.
 SAINT-ETIENNE, p. 39, 168.
 SAINT-FLOUR, p. 52, 75, 178, 205, 206, 207, 211, 215, 222, 223, 228, 304.
 SAINT-JEAN-D'ANGELY, p. VIII, 49, 102, 180.
 SAINT-LO, p. 159.
 SAINT-MAIXENT, p. 228, 273.
 SAINT-MALO, p. 29, 164.
 SAINT-MAXIMIN, p. 156, 257.
 SAINT-OMER, p. 122, 155, 157, 236.
 SAINT-PAPOUL, p. 40, 57.
 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, p. 61.
 SAINT-PONS, p. 40.

SAINT-QUENTIN, p. 95, 128, 220, 283.
SAINT-SEVER, p. 278.
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, p. 49.
SALON, p. 156.
SAN-GIMIGNANO, p. 26, 40.
SAUMUR, p. 252, 253, 254, 261, 280.
SEES, p. 44.
SELLES-SUR-CHER, p. 46.
SENLIS, 59, 70, 73, 75, 88, 95, 132,
133, 134, 135, 136, 137, 140, 141,
144, 145, 147, 197, 228.
SENS, p. 95, 204, 228, 231, 272, 276.
SEVILLE, p. 39.
SEZANNE, p. 232.
SISTERON, p. 39.
SOISSONS, p. 95, 128, 210, 230, 231.

T

TARASCON, p. 178, 223, 256, 284.
TONNAY-CHARENTE, p. 141.
TONNERRE, p. 232.
TOULON, p. 39, 179.
TOULOUSE, p. 22, 27, 34, 40, 41, 50,
60, 62, 68, 69, 70, 71, 80, 103, 105,
109, 111, 117, 140, 141, 157, 158,
164, 170, 178, 179, 181, 187, 190,
191, 205, 207, 215, 223, 226, 228,
230, 236, 242, 257, 299, 302, 303,
304, 305, 307, 308.
TOURNAI, p. 228.
TOURS, p. 31, 50, 60, 61, 68, 69, 70,
71, 73, 75, 80, 88, 97, 98, 100, 103,
105, 116, 119, 120, 124, 125, 132,
134, 135, 138, 139, 140, 141, 146,
155, 159, 160, 161, 162, 163, 164,
165, 166, 168, 170, 176, 178, 179,
180, 181, 183, 185, 186, 187, 190,

193, 200, 204, 205, 206, 211, 212,
213, 215, 216, 220, 221, 222, 223,
225, 226, 227, 228, 231, 232, 235,
237, 242, 243, 245, 250, 251, 255,
256, 257, 264, 266, 279, 282, 288,
293, 294, 296, 300.
TREGUIER, p. 256, 257.
TROYES, p. 37, 41, 46, 47, 84, 86, 110,
111, 121, 133, 155, 164, 188, 200,
204, 233, 238, 246, 248, 251, 254,
256, 257, 272, 282, 291, 296, 297.

U

UZES, p. 157.

V

VALENCE, p. 230, 279.
VALOGNE, p. 49.
VANNES, p. 60, 118, 215, 254, 257,
259.
VENDOME, p. 125, 232.
VENISE, p. 38, 156.
VIENNE, p. 231.
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, p. 39.
VILLERS-COTTERETS, p. 24, 106, 169,
304.
VITRE, p. 168.
VITRY-LE-FRANCOIS, p. 126, 224.
VOLTERRA, p. 26.

Y

YPRES, p. 27, 45, 66, 71, 95, 98, 155,
157.
YZEURES, p. 39.